



Hebdomadaire  
Paraît le vendredi  
N° 2580  
12 janvier 2018  
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

# LUTTE

# OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal  
d'Arlette Laguiller

## Ruptures conventionnelles collectives chez Pimkie, PSA...

# Le gouvernement encourage les licenciements



**Pouvoir d'achat**

**Le matraquage  
de janvier**

page 7

**SNCF**

**Audit pour  
ne rien entendre**

page 14

**Migrants**

**En Méditerranée  
le crime continue**

page 6

# 2018 : nous organiser et mener la lutte de classe

« La France est en marche », « la croissance est de retour », « les créations d'emplois ont redémarré », « soyez optimistes et faites-nous confiance » : voilà ce que nous chantent Macron et ses acolytes en cette nouvelle année.

Quand on appartient au monde de la bourgeoisie, des affairistes et des boursicoteurs, il y a de quoi voir l'avenir en rose. L'envolée des Bourses en 2017 a fait gagner la bagatelle de 1000 milliards de dollars aux 500 plus grandes fortunes mondiales. Le patron de LVMH, Bernard Arnault, 6<sup>e</sup> au classement, a vu son patrimoine s'accroître de 20 milliards d'euros l'année dernière. L'immobilier, le secteur bancaire et l'automobile battent record sur record, et leurs actionnaires sont comblés. Oui, aux sommets de la société, l'argent coule à flots et cela ouvre des perspectives à nombre de bourgeois, petits et moyens.

Et tout ce monde sait pouvoir compter sur Macron et ses délicatesses à l'égard des plus riches. Rien qu'avec la suppression de l'impôt sur la fortune, beaucoup ont encaissé des dizaines de milliers d'euros. Pénicaud, la ministre du Travail, a ainsi économisé 62 000 euros, mais pour certains, c'est bien plus. Cela aide à avoir confiance dans l'avenir !

Mais quand on est ouvrier, employé, aide-soignante, cheminot ou encore retraité, il n'y a pas de quoi se réjouir.

Il y a ceux qui, salariés à Tupperware, Vallourec ou Gemalto, sont menacés dans leur emploi, car même prospères, tous les groupes continuent leur saignée en matière d'emploi. Les banques suppriment des milliers de postes en fermant des agences, au prétexte qu'elles sont moins fréquentées. Plusieurs groupes, dont Pimkie et PSA – qui dépassera deux milliards de bénéfices en 2017 –, ont annoncé vouloir recourir aux ruptures conventionnelles collectives pour faire partir plus vite et à moindre coût des milliers de travailleurs.

Et qui peut croire que demain, le patronat relâchera la pression sur les travailleurs et reviendra sur les sacrifices qu'il a imposés ces dernières années ? Le patronat ne renoncera pas, de son plein gré, à l'allongement du temps de travail, à l'augmentation de la charge de travail ou au blocage des salaires. Partout l'exploitation se renforce, et c'est précisément parce qu'elle se renforce que les groupes ont fait bondir leur taux de profit.

Le gouvernement brandit les créations nettes d'emplois

de 2017 pour preuve que la situation s'améliore pour les travailleurs. 269 000 emplois ont été créés pour cinq millions de femmes et d'hommes au chômage, et il faudrait s'en réjouir !

Évidemment, ici ou là, le grand patronat peut avoir besoin d'embaucher. Le profit ne peut pas se produire sans travailleurs, et à force de supprimer des emplois et de pousser les anciens dehors, il faut bien que le patronat recrute un peu. Mais il le fera aux conditions qui se généralisent désormais, des emplois précaires et de plus en plus mal payés.

Et ce n'est pas le gouvernement qui demandera au patronat d'augmenter les salaires. Lui-même étudie une remise en cause de l'indexation du smic car les salaires seraient encore trop élevés.

Mais, grand seigneur, le gouvernement a concocté un ersatz d'augmentation de salaire. En augmentant la CSG d'une main et en baissant de l'autre les cotisations salariales en proportion supérieure, le gouvernement va augmenter de quelques euros le salaire net.

Comment réalise-t-il ce tour de magie ? En faisant payer les retraités, car eux subiront l'augmentation de la CSG sans compensation et paieront pour le manque à gagner dans les caisses de l'État. Autrement dit, Macron a inventé un nouveau type d'augmentation de salaire : l'augmentation payée par les retraités, c'est-à-dire par nos grands-parents ou nos parents !

Même en supposant qu'un krach financier n'éclate pas dans les prochains mois et que la reprise économique se confirme, les travailleurs ne seront pas plus invités aux réjouissances demain qu'ils ne l'ont été hier.

Tant que la bourgeoisie et ses valets politiques mènent la danse, ils poursuivront leur offensive antiouvrière et s'arrogeront les fruits du travail collectif. Pour que les choses changent, il faudra que les travailleurs s'attaquent au grand patronat.

Il y a bientôt 50 ans, en mai-juin 1968, c'est la grève générale qui fit lâcher à De Gaulle une augmentation du smic de 35%. En 1936, c'est la grève générale qui imposa la semaine de cinq jours, les congés payés et les conventions collectives à un patronat tremblant devant les occupations d'usines. Lutter collectivement, nous organiser : il n'existe pas d'autres moyens de changer notre sort.

## Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ	
Un premier ministre alchimiste	4
Assurance chômage : une attaque en préparation	4
ISF : Pénicaud se sucre au passage	4
Macron en Chine : pour quelques milliards de dollars de plus	5
Erdogan à Paris : la barrière aux migrants	5
Lutte contre les fausses nouvelles : censure, le retour ?	5
Migrants : le gouvernement organise la chasse	6
La solidarité considérée comme un délit	6
En Méditerranée, le crime continue	6
Nos lecteurs écrivent : parcours d'obstacles pour une immigrante	6
Alimentation : hausse programmée des prix	7
Carburants : le coup de la pompe	7
La récolte des prunes a commencé	7
Élections partielles	7
Marseille : un plan pour les écoles ?	11
Partenariat public-privé, l'État vache à lait des groupes capitalistes	11
Musée Pinault : vitrine de l'art... et du capital	11
Les bonnes affaires de la famille Peugeot	11
Lactalis : moins blanc que le lait	16
Rallye Dakar : les pays pauvres servent de terrain de jeu	16

## DANS LE MONDE

Iran : la contestation n'est pas terminée	8
Lafarge en Syrie : des fissures dans la défense des rois du béton	8
Afrique : dehors les troupes françaises !	9
Israël : les migrants pourchassés	9
États-Unis : les migrants salvadoriens menacés	9
Grèce : Tsipras, huissier des banquiers	16

## IL Y A 50 ANS

La guerre du Biafra : deux millions de morts dus aux rivalités impérialistes 10

## ENTREPRISES

Pimkie, PSA et les autres : destructeurs d'emplois	12
Salariés dans les conseils d'administration : collaboration ou lutte de classe ?	12
Apple, manigances et tromperie	12
Tupperware – Joué-lès-Tours	13
Air France et la rentabilité	13
Société Générale, un nouveau plan en faveur des actionnaires	13
Renault Trucks – Lyon	14
SNCF : un audit pour ne rien entendre	14
Passages à niveau, danger !	14
Centres de tri Coliposte : intérim et flexibilité à gogo	15
La Poste Rennes	15
Montbéliard : capitalistes parasites	15

## Lutte ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte ouvrière* (rubrique « dans les kiosques ») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte ouvrière*.

## Réforme de l'entreprise : intérêt général... des actionnaires

Le gouvernement a commandé un rapport pour changer le statut juridique des entreprises. « Il nous faut aujourd'hui faire évoluer le droit pour permettre aux entreprises qui le souhaitent de formaliser, voire amplifier leur contribution à l'intérêt général », proclame la ministre du Travail Muriel Pénicaud. Comme si l'évolution du droit pouvait empêcher le patronat de ruiner des régions entières ou de polluer la planète !

En novembre dernier, Nicolas Hulot avait émis un vœu pieux en déclarant que « l'objet social de l'entreprise ne peut plus être le simple profit, sans considération aucune pour les femmes et les hommes qui y

travaillent, sans regard sur les dégâts environnementaux ». Cela avait suffi à ce que le Medef voie rouge. « Faire cette modification, c'est mettre en difficulté l'ensemble des entreprises françaises », s'était indigné

son président Pierre Gattaz. Il ajoutait : « C'est les rendre dépendantes face à des activistes environnementaux, tout comme elles sont aujourd'hui parfois perturbées par des activistes financiers. [...] Ce serait absurde, contre-productif et dangereux pour notre économie. »

Aujourd'hui, Hulot est rentré dans le rang, se contentant de déclarer que « le but ultime de l'entreprise doit bien être l'épanouissement humain ». La formule est suffisamment vague pour ne pas remettre en cause le sacro-saint Code civil selon lequel une société doit « être constituée dans l'intérêt commun des associés », autrement dit des actionnaires.

La réforme envisagée par le gouvernement pourrait se limiter à créer un nouveau statut de « société à objectif social étendu » à la disposition des patrons et des PDG qui voudraient améliorer leur image par du paternalisme ou un brevet de respect de l'environnement acquis à bon compte et ne les engageant à rien, ou à pas grand-chose.

Jean Sanday

## Des bons et loyaux services récompensés

Le gouvernement a confié la préparation de sa réforme de l'entreprise à un tandem constitué de Jean-Dominique Senard, le patron de Michelin qui vient d'être évincé de la course à la succession pour la présidence du Medef, et de Nicole Notat, ancienne secrétaire de la CFDT. C'est l'occasion de récompenser deux fidèles serviteurs du patronat.

Michelin a affiché pour 2016 un bénéfice record de 1,7 milliard d'euros et une augmentation de 14 % des dividendes, ce qui ne l'a pas empêché l'été dernier d'annoncer la suppression de 2000 emplois, dont 450 aux États-Unis et 1500 en France pour les quatre ans à venir. Comme il s'agit de départs en retraite non remplacés, Senard a déclaré qu'il n'y aura « aucune souffrance sociale ». Et tant pis pour les jeunes qui resteront sur le carreau !

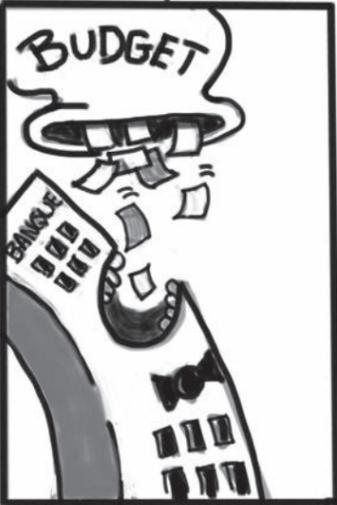
Quant à Notat, à la tête de la CFDT en 1995, elle s'était ouvertement opposée à la grève contre le plan du Premier ministre Juppé sur la Sécurité sociale et les retraites. Depuis qu'elle a quitté ses fonctions à la CFDT en 2002, elle préside une société, créée par la Caisse des dépôts, qui

évalue l'image de grosses entreprises auprès de leurs clients et donne des conseils à leurs dirigeants pour effacer tout ce qui peut la ternir.

L'actionnariat de cette société, Vigeo-Eiris, est composé pour 62,3 % de banques et de fonds de pension, pour 24 % de « personnes et entités reconnues pour leur compétence en matière de mesure de la responsabilité sociale et environnementale » parmi lesquelles, cela va de soi, la CFDT et Notat elle-même. Enfin, 13,7 % du capital est détenu par des sociétés aussi éthiques que Total, Thalès, Veolia, GDF Suez, Vinci, Spie, Rio Tinto, Financière-Lafarge, Solvay, Saint-Gobain, le Crédit Lyonnais, Aventis, Manpower, Mac Donald, etc. Tout un programme !

J.S.

### Aide au patronat



## Policiers agressés : faits tronqués et opération politique

Dans l'affaire des deux policiers agressés par des jeunes la nuit du 31 décembre à Champsigny-sur-Marne, en banlieue parisienne, le moins qu'on puisse dire est que les médias ont d'abord présenté une version partielle des événements.

Les journaux télévisés ont diffusé les images choquantes de la policière à terre, frappée violemment par plusieurs jeunes. Les policiers seraient arrivés après que des voitures avaient été renversées par des jeunes refoulés d'une soirée de Nouvel An et auraient alors été agressés sauvagement.

Il y a manifestement eu là la violence stupide de quelques individus, mais par ailleurs le témoignage d'un lycéen, venu en aide à la policière pour l'éloigner de ses agresseurs, a éclairci les faits. La perspective d'une soirée du Nouvel An à 15 euros, vantée sur les réseaux sociaux par l'organisateur, a attiré des centaines de jeunes devant une salle loin de pouvoir tous les recevoir. Des bousculades de plus en plus importantes ayant entraîné la chute d'un petit muret, puis d'une cloison,

les organisateurs ont appelé la police, qui une fois arrivée, s'est comportée comme elle a l'habitude de le faire avec des jeunes des quartiers de banlieue pour disperser un attroupement, procédant à des jets immédiats de lacrymogène et à des tirs de flashball. C'est après cette intervention musclée que quelques rues plus loin, deux policiers ont été agressés par un groupe de jeunes.

Face aux commentaires des médias – un journaliste du Figaro a même disserté à propos de ces événements sur la radicalisation islamique dans les banlieues! – le jeune témoin a tenu à affirmer que la foule était mixte, aussi mélangée qu'elle peut l'être dans les quartiers populaires, qu'elle était constituée quasi exclusivement de jeunes mineurs, et que l'immense majorité des jeunes venus pour faire la fête n'avait

absolument pas participé à l'agression des deux policiers.

Du côté des politiciens aussi, on a assisté à une avalanche de réactions autour de ces événements montés en épingle. Macron a parlé d'un « lynchage lâche et criminel » ; Gérard Collomb, d'« attaque contre la République », la droite et bien sûr le FN y ont vu une occasion de surenchère en reprenant la demande des syndicats de policiers d'augmenter la sévérité des peines, de rétablir les peines plancher et même de supprimer les allocations aux familles. Et tous de se demander gravement : « Y a-t-il impunité pour ceux qui s'en prennent à la police ? »

Cette affaire illustre le rôle indistinctement répressif de la police envers les jeunes des quartiers populaires, celui de médias qui ne rapportent qu'une partie des faits, et enfin celui de politiciens qui n'hésitent pas à aller sur les pires terrains de la démagogie.

Antoine Ferrer

## AGENDA

### Fêtes de Lutte ouvrière



#### Saint-Denis

Samedi 27 janvier

à partir de 16 heures

Salle de la Légion d'honneur

6, place de la Légion-d'honneur

#### Metz

Dimanche 18 février

à partir de 11 h 30

CALP - 2A rue Mgr-Pelt

à Metz-Plantières

## Pouvoir d'achat : un Premier ministre alchimiste

Dans un entretien publié par *Le Journal du Dimanche* le 7 janvier, Édouard Philippe a défendu la politique de son gouvernement en affirmant tout simplement : « *Le projet social est au cœur de notre action.* »

Et d'évoquer à ce sujet des revalorisations, comme celle du minimum vieillesse, avec lequel doivent vivre plus de 430 000 personnes âgées, et qui devrait atteindre un peu plus de 900 euros par mois pour une personne seule en 2020. L'allocation aux adultes handicapés devrait également atteindre 900 euros en novembre 2019. L'augmentation sera même moindre pour les personnes en couple ou dans certaines situations particulières. Ce n'est pas avec cela que les plus démunis parmi les anciens ou parmi les handicapés sortiront d'une pauvreté indigne du 21<sup>e</sup> siècle.

Le Premier ministre prétend rassurer les classes populaires en affirmant que le pouvoir d'achat des actifs va augmenter, notamment grâce à la suppression des cotisations salariales pour les salariés du privé, censée

compenser pour eux la hausse de la CSG, et grâce à la baisse de la taxe d'habitation. Les travailleurs du privé verront peut-être leur salaire net augmenter un peu, mais d'une part ces cotisations supprimées seront autant de moins dans les caisses de la Sécurité sociale et d'autre part plus de huit millions de retraités verront, eux, leur pension diminuer à cause de la hausse de la CSG.

L'Insee a d'ailleurs fait les comptes : les mesures fiscales prévues en 2018 auront un effet négatif de 0,3% sur le pouvoir d'achat moyen des ménages et encore, en tenant compte de la suppression de l'impôt sur la fortune qui ne profitera bien sûr qu'aux plus riches : sans cela, la baisse de pouvoir d'achat moyenne serait environ deux fois plus forte. Le gouvernement prétend donc littéralement faire passer une baisse pour une hausse ! Ce tour

de passe-passe signifie surtout qu'il ne veut en aucun cas d'une augmentation des salaires qui serait prise sur la masse des profits.

Concernant le chômage, Philippe parle d'« *une difficulté à trouver des travailleurs qualifiés dans certains secteurs industriels* » et pointe le « *problème d'adéquation entre la formation et les besoins* ». La solution du gouvernement est donc la réforme de l'apprentissage et de la formation professionnelle. Mais les centaines de travailleurs de Pimkie, de PSA, de Tupperware ou de grandes banques dont l'emploi est sur la sellette ne manquent pas de formation !

Enfin, Philippe annonce qu'au cas où la croissance serait plus forte que prévu et permettrait au gouvernement de dégager un excédent de budget en 2018, il ne serait pas question d'en faire profiter la population : cette cagnotte servirait au remboursement de la dette.

Voilà une série de mesures dont la dimension « sociale » n'empêchera aucun millionnaire de dormir !

Nicolas Carl

## ISF : Pénicaud se sucre au passage

Un avocat fiscaliste a calculé ce que la réforme de l'ISF (impôt sur la fortune) rapportera personnellement à quelques ministres millionnaires. La grande gagnante est la ministre du Travail,

Muriel Pénicaud, qui économisera 62 000 euros par an, suivie du ministre de la Transition écologique, Nicolas Hulot, dont l'impôt passera de 20 000 à 8 500 euros annuels.

Pour rappel, l'ISF est transformé en IFI (impôt

sur la fortune immobilière), qui se limite à taxer le patrimoine immobilier. D'après le ministère des Finances, cette réforme coûtera chaque année 3,2 milliards d'euros à l'État.

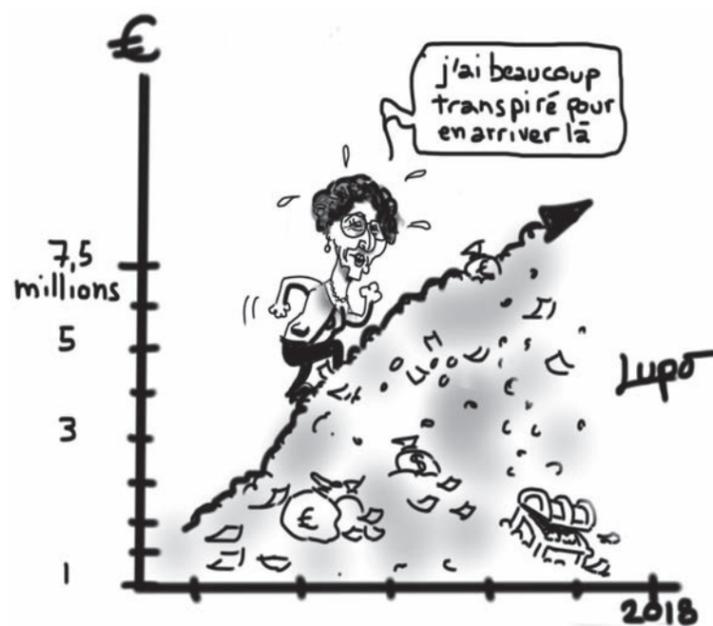
Muriel Pénicaud qui, parmi les ministres,

affiche le plus gros patrimoine (7,7 millions d'euros), possède plus de six millions d'euros de produits mobiliers, actions et autres placements financiers qui échapperont donc à cette nouvelle version d'impôt sur la fortune. Et ses 1 250 000 euros de patrimoine immobilier restent sous la barre de l'IFI, qu'elle ne paiera donc pas non plus ! D'après les calculs du fiscaliste, son ISF devrait avoir été de l'ordre de 62 000 euros en 2017 ; en 2018, elle ne paiera plus rien.

Il est vrai que l'ancienne DRH de Danone est rodée aux judicieux investissements. En 2013, elle avait réalisé une plus-value financière de plus d'un million d'euros en revendant opportunément ses actions Danone, dont le cours avait grimpé après l'annonce de suppressions d'emplois.

Les serviteurs de la bourgeoisie accomplissent leur mission avec zèle, et ne s'oublient pas au passage.

Julie Lemée



## Assurance chômage : une attaque en préparation



Dans le cadre de la future réforme de l'assurance chômage, le gouvernement prévoit de modifier les sanctions qui s'appliquent aux chômeurs.

Ce gouvernement comme les précédents, à défaut de pouvoir véritablement faire baisser leur nombre, prévoit de leur rendre la vie plus difficile. Sous prétexte de « meilleur contrôle et accompagnement », il prévoirait d'imposer aux chômeurs la rédaction d'un journal de bord de leurs recherches afin de prouver qu'ils cherchent bien un emploi. Il revient aussi sur les sanctions prévues en cas de manquement : baisse des allocations chômage pour deux mois dans un premier temps pour un défaut de recherche active, le refus d'une formation ou celui de deux offres d'emploi dites raisonnables.

Vu le nombre de demandeurs d'emploi que chaque employé de Pôle emploi doit suivre, cette demande de rapport d'activité n'a aucun sens. Nombre de chômeur tentent désespérément d'obtenir des propositions que Pôle emploi est incapable de leur fournir. Et encore faudrait-il qu'il y ait quelqu'un pour lire ces rapports.

En fait, tout cela n'est pas nouveau puisque depuis que le pays connaît un chômage de masse, les mesures de contrôle et de sanction contre les chômeurs se sont succédées. Celles de 2008 ont

prévu des radiations temporaires ou des réductions d'allocations pour les raisons invoquées dans le projet. Elles prévoyaient aussi une radiation temporaire en cas d'absence du demandeur aux convocations de Pôle emploi. C'est d'ailleurs jusqu'à présent la raison principale des radiations. On ne sait si dans le nouveau projet les sanctions seraient aggravées ou au contraire allégées.

L'essentiel n'est pas là mais dans la propagande dont à son tour Macron use et abuse pour renforcer les préjugés contre les chômeurs, que certains considèrent comme des faîneants profitant du travail des autres et ponctionnant les budgets.

Macron a justifié l'utilité de telles mesures en affirmant « *les quelques-uns qui abusent des règles, il est normal qu'ils soient contrôlés* ». Il serait bon qu'il applique ce genre de raisonnement à l'ensemble des riches et des grandes entreprises qui échappent aux impôts !

Quelles que soient finalement les nouvelles mesures, elles seront le prétexte à de nouvelles tracasseries, voire à des sanctions lourdes frappant des travailleurs déjà atteints par la privation d'emploi.

Inès Rabah

## Le sens des priorités

Des chercheurs ont découvert de graves failles de sécurité qui affectent la quasi-totalité des microprocesseurs, dont font partie les puces des smartphones, tablettes, ordinateurs, etc. Il serait possible d'accéder aux informations traitées par ces machines, notamment celles confiées à des services de stockage de données en ligne.

Cette information

sensible a été transmise en premier lieu aux entreprises du secteur. C'est ce qui a permis au PDG d'Intel, la plus grosse d'entre elles, de prendre les mesures qui s'imposaient : avant que le problème ne soit rendu public, il a vendu la moitié des actions de l'entreprise qu'il détenait, pour plus de 32 millions d'euros. Ouf !

N. C.

## Macron en Chine : pour quelques milliards de dollars de plus

Les trois jours que le président, son épouse et une cohorte de chefs d'entreprise ont passés en Chine aux frais de l'État feront une brèche dans le budget, sans compter le cheval de la garde républicaine offert en cadeau et les accessoires de luxe Louboutin arborés par Brigitte Macron.

En retour cependant, les gros contrats signés et les espoirs ouverts pour « rééquilibrer » la relation commerciale – comme le dit Macron – au profit des capitalistes hexagonaux devraient être payants. Ceux-ci lorgnent en effet une part du grand projet de construction de routes, de ports, de voies ferrées, de parcs industriels que constituent les « nouvelles routes de la soie ». Ce projet à 1000 milliards de dollars, dont l'idée a été lancée par le gouvernement chinois en 2013, est en effet

déjà en chantier.

Parmi les visiteurs de commerce accompagnant Macron, Areva était sans doute un des mieux lotis, avec un contrat de fourniture d'un centre de retraitement de l'uranium à 10 milliards d'euros. Pas mécontente non plus, EDF apporte, au sud de la Chine, ses compétences à la mise en route d'un EPR, garanti sans doute plus fonctionnel que celui de Flamanville. Safran vendra des moteurs, LVMH du luxe, Accor des hôtels, BNP des crédits, et jusqu'à



Isagri qui placerait des logiciels pour l'agriculture.

Autour de ce noyau dur de la visite présidentielle, Macron a pu bien sûr se permettre de brasser un peu de vent en évoquant l'opportunité de « relancer la bataille climatique », avec à l'horizon la COP24 à la fin de l'année. Pour « créer de la confiance pas à pas », il n'était

semble-t-il pas à l'ordre du jour de parler des militants syndicaux poursuivis et des opposants politiques emprisonnés.

« Je suis venu vous dire que l'Europe était de retour », a préféré claironner le président de ce qui est une ancienne puissance coloniale, celle qui pendant la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle,

à l'époque des sanglantes guerres de l'opium et des traités inégaux, se partageait le marché chinois avec la Grande-Bretagne, l'Allemagne, le Japon et la Russie des tsars. Un retour dont les ouvrières et ouvriers chinois, déjà exploités au profit des capitaux occidentaux, n'ont guère à se réjouir.

Viviane Lafont

## Erdogan à Paris : la barrière aux migrants

En visite à Paris début janvier, le président turc Recep Tayyip Erdogan est reparti avec le minimum, trois accords commerciaux dits de coopération, un lot de belles paroles et quelques admonestations macroniennes.

Erdogan tentait par cette visite de restaurer un peu son crédit et ses relations avec les dirigeants de l'Union européenne. Rencontrer Macron n'était pour lui qu'un deuxième choix par rapport à une visite en Allemagne, d'un poids supérieur au sein des Vingt-Huit mais hors d'actualité étant donné les envolées colériques d'Erdogan à l'égard d'Angela

Merkel et la fraîcheur des relations entre les deux gouvernements.

La sempiternelle question de l'entrée de la Turquie dans l'UE, repoussée depuis des années, n'a été évoquée que pour la forme, l'important pour Erdogan étant de renouer quelques fils de sa diplomatie. Les rôles semblant distribués à l'avance, le chef de l'État turc a rétorqué à un

journaliste de France 2, suggérant l'existence de livraisons d'armes à Daech par son gouvernement : « Tu ne parles pas comme un journaliste, tu parles comme un membre du Fetö », autrement dit un partisan de Fethullah Gülen, l'ex-rival d'Erdogan accusé par ce dernier d'avoir fomenté le coup d'État manqué de juillet 2016. En réponse aux allusions concernant les milliers d'opposants limogés et emprisonnés, Erdogan a renvoyé sarcastiquement à « l'indépendance de la justice turque », dont ces derniers ont déjà pu mesurer

le dévouement au dictateur.

En fait, derrière les mots creux de Macron, la prétendue coopération « stratégique et de qualité » dans la « lutte contre le terrorisme » n'est qu'une façon de maintenir de bonnes relations avec la Turquie. Macron vise là un objectif crapuleux. Rempart contre l'arrivée quotidienne de réfugiés en Europe par les côtes grecques, depuis le scandaleux pacte migratoire de mars 2016, la Turquie devrait continuer à jouer ce rôle de filtre, en échange d'un soutien financier de trois milliards d'euros

renouvelables, dont Erdogan regrette de n'avoir reçu qu'un maigre tiers. Et il est vrai que le pays héberge 3,5 millions de réfugiés syriens que les grands pays riches de l'Ouest européen, la France en particulier, n'acceptent pas d'accueillir, au point de payer Erdogan pour qu'il les garde.

Macron a bien sûr déclaré qu'il avait incité Erdogan à se montrer plus démocrate. En réalité, il a surtout montré quelle complicité étroite lie le régime autoritaire de ce dernier à celui de la bourgeoisie française.

V. L.

## Lutte contre les « fausses nouvelles » : censure, le retour ?

Dans ses vœux à la presse, après le couplet obligé sur la liberté et l'importance d'icelle, Macron a annoncé une loi contre les fausses nouvelles. Celles-ci, d'après le président, seraient d'autant plus répandues et nocives qu'Internet supplante désormais les moyens traditionnels d'information.

Et de donner, ce n'est jamais inutile pour un politicien, un coup de chapeau à la presse traditionnelle qui, elle, contrôlerait ses informations...

Le terme fausse nouvelle, *fake news* dans sa version anglaise, doit se comprendre dans sa version macronienne. C'est en effet le président ou ses services qui démêleraient le vrai du faux. La presse pourrait donc continuer à affirmer que le droit de licencier

sans entrave favorise l'embauche, que l'armée française bombarde des villages pour y apporter la démocratie et même que Philippe est le Premier ministre de la feuille de paye.

En revanche, il serait désormais interdit de prétendre, pendant une campagne présidentielle, que tel candidat détient un compte en banque offshore, que tel autre est téléguider par les Russes ou qu'un troisième est en fait un

reptilien qui se nourrit de chair humaine. On voit bien l'intérêt d'un professionnel des campagnes électorales dans cette affaire. Il s'agit de leur conserver un minimum de sérieux et donc de crédibilité.

Les commentateurs ont souligné que de telles lois contre la diffamation publique existent déjà, ainsi que des procédures d'urgence lorsque la diffamation a lieu pendant une campagne électorale. Ces procédures sont régulièrement utilisées, y compris par Macron lui-même lors de l'élection présidentielle. Mais ce dernier va plus loin en promettant les instruments pour combattre ce qui n'est

pas « parole de journaliste, mais propagande et projet politique nocifs pour la démocratie ». Là encore, le pouvoir déterminerait souverainement la nuisance de l'information.

On croit comprendre dans le discours présidentiel que les ennemis de la démocratie seraient les partis de droite et d'extrême droite qui accèdent au pouvoir en Europe centrale, les régimes autoritaires de Poutine et d'Erdogan, les complotistes, les sectes. Le président voudrait ainsi limiter ou interdire leurs activités sur Internet et leur influence dans les médias. Mais on frémit à le voir ériger en modèle ce qui est « parole de journaliste ».

Celle-ci n'est bien souvent, prononcée comme s'il s'agissait de vérités éternelles, que l'énoncé direct des volontés du patronat. De là à assimiler à une fausse nouvelle passible des tribunaux toute opinion contraire, il n'y a qu'un pas.

Le monde de l'information, sur Internet ou pas, est plein de fausses nouvelles et de demi-mensonges, à commencer par ceux que propagent les gouvernements comme celui de Macron. Pour les travailleurs et la population, mieux vaut s'exercer à discerner par eux-mêmes le vrai du faux que de se fier à des vérités établies par le pouvoir ou ses proches.

Paul Galois

# Migrants : le gouvernement organise la chasse

La loi asile et immigration que le ministre de l'Intérieur Gérard Collomb doit présenter d'ici février montre que les migrants n'ont rien à attendre de ce gouvernement. L'objectif est clairement affiché par Macron qui a déclaré que « la France ne pourra accueillir tout le monde ».

Quant à Collomb, il annonce que l'objectif de la loi est d'empêcher que le droit d'asile soit « dévoyé »... comme si on l'accordait actuellement à des milliers d'étrangers qui en abuseraient !

En décembre déjà, une circulaire sur les migrants du ministère de l'Intérieur avait soulevé les protestations d'associations et même de quelques députés de la majorité présidentielle. Elle prévoyait qu'un recensement des étrangers se fasse dans les centres d'hébergement d'urgence permettant un premier tri avant

d'expulser tous ceux à qui le droit d'asile aurait été refusé. La décision de doubler la durée de rétention (de 45 à 90 jours) dans les centres de rétention administrative va dans le même sens de serrer la vis. Dans une autre circulaire de décembre, Collomb avait demandé aux préfets d'accélérer les expulsions et il s'est félicité début janvier qu'elles aient augmenté de 14% dans les onze premiers mois de 2017. Et c'est sans parler des mesures policières prises pour évacuer les campements sauvages dans les grandes villes du pays. On a vu la brutalité

avec laquelle au petit matin des campements sont détruits, les abris abattus et le matériel des migrants dispersé.

Bien sûr lors de ses déclarations, Macron, le cœur sur la main, dit que « accueillir des réfugiés, c'est notre devoir et notre honneur » et dans ses vœux il parle « d'humanité et d'efficacité ». Mais, comme ses prédécesseurs, il met en place un arsenal juridique et policier pour traquer les migrants avant de les expulser. Face à cette politique indigne dans un pays riche qui, contrairement aux déclarations gouvernementales, est tout à fait capable d'accueillir « la misère du monde », il faut exiger la liberté de circulation et d'installation pour tous les migrants.

Cédric Duval

## En Méditerranée : le crime continue

En 2017, 120 000 migrants auront réussi la périlleuse traversée entre la Libye et l'Italie, contre presque 200 000 l'année précédente. Les organismes officiels comme les associations ont dénombré 3 000 noyés, contre près de 6 000 en 2016. Nul ne sait combien de personnes ont disparu sans laisser de traces.

En fait ces chiffres ne montrent pas que la situation serait moins dramatique. Il y a en effet toujours autant de candidats au voyage vers l'Europe, quels que soient les risques. La guerre, la pauvreté, l'oppression sont toujours le lot de centaines de millions d'êtres humains

et poussent à l'émigration les plus déterminés d'entre eux. Mais les États européens, la France et l'Italie en tête, payent en Afrique des bandes de criminels pour retenir les migrants à différentes étapes de leur parcours.

Cette politique a eu des conséquences particulièrement horribles en Libye. Un reportage a montré que ces mercenaires, payés par les Européens, s'étaient transformés en trafiquants d'esclaves. Des marins qui secourent les migrants à la limite des eaux territoriales libyennes ont raconté avoir eu à se battre pour arracher ces malheureux aux griffes des gardes-côtes.

Samedi 6 janvier encore, un radeau pneumatique chargé de 150 personnes a été récupéré en vue d'une plateforme pétrolière libyenne, alors qu'il était en train de se dégonfler. Entre 25 et 60 migrants auraient péri. Les autres ont été reconduits en Libye. À moins d'être vendus comme esclaves ou de périr sous les coups des bandes armées, ils retenteront leur chance. Que peuvent-ils faire d'autre ?

Contre tous les assassins, et surtout contre les tueurs en gants blancs que sont les gouvernements européens, il faut leur souhaiter de réussir.

Paul Galois

## La solidarité considérée comme un délit

Martine Landry, une retraitée de 73 ans militante d'Amnesty International, est accusée d'avoir facilité l'entrée de mineurs étrangers en France. Son procès, qui devait avoir lieu le 8 janvier, a été repoussé au 14 février.

Le 28 juillet dernier elle avait récupéré au poste frontière entre Menton et Vintimille, du côté français, deux jeunes Guinéens de 15 ans, pour les accompagner à la police aux frontières. Elle était munie des documents certifiant leur demande de prise en charge par l'aide sociale à l'enfance (ASE), ce qui est la règle pour tout mineur isolé se trouvant sur le territoire. À la suite de cette démarche, les deux jeunes ont effectivement été accueillis par l'ASE.

Pourtant, quelques jours plus tard, Martine Landry était convoquée au tribunal correctionnel de Nice et accusée d'avoir facilité

l'entrée de deux mineurs étrangers en situation irrégulière. Elle risque pour cela jusqu'à cinq ans d'emprisonnement et 30 000 euros d'amende. Ne pouvant légalement expulser des mineurs, le gouvernement veut se venger sur celle qui les a aidés.

Dans le cadre d'une politique migratoire qui se durcit, le gouvernement réprime de plus en plus systématiquement ceux qui viennent au secours des migrants. Alors les « délits de solidarité » se multiplient, car heureusement les personnes solidaires ne se laissent pas intimider.

Daniel Mescla



M. FRENCH/ANP 20 MINUTES

## Nos lecteurs écrivent : parcours d'obstacles pour une immigrante

Chers camarades,

Je vous écris pour vous raconter le parcours du combattant d'une personne immigrant légalement en France. Ma compagne est arrivée fin juillet, avec un visa légal, car pour éviter les problèmes bureaucratiques, nous nous sommes mariés. Dès l'arrivée, nous avons envoyé un courrier recommandé à l'OFII (Office français de l'immigration et de l'intégration).

Après un accusé de réception, celui-ci nous a

demandé d'être, le mardi 26 septembre, à Lille, à 110 km de notre domicile, faute de quoi ma compagne serait en situation irrégulière. J'ai dû demander une journée d'absence (je travaille dans l'éducation nationale), qui m'a été accordée... sans traitement. Or, ma compagne parlant peu le français et ne connaissant pas la ville, je me devais de l'accompagner.

Ce jour-là, on devait venir avec des papiers et... un timbre fiscal de 250 euros.

On a été très vite séparés, elle a dû faire des tests de français, ça a duré l'après-midi entière et on lui a dit qu'il fallait qu'elle soit à Arras... cinq jours plus tard, pendant deux jours, pour faire une formation sur le civisme et l'histoire de France... Sur la convocation, il était écrit que « l'assiduité à cette formation serait prise en compte par le préfet pour le renouvellement de la carte de séjour ». On a donc dû, en urgence, trouver un hôtel (et le payer) et j'ai dû la

conduire le dimanche. Elle a fait la formation, qui était en français et donc qu'elle n'a compris qu'à moitié. Elle est rentrée en train (puisque je travaillais) en faisant tout un périple car, bien sûr, les lignes de train sont de moins en moins développées. J'ai calculé qu'en tout, cette plaisanterie nous a coûté entre 700 et 800 euros.

Tout ceci pour dire qu'elle avait la chance d'avoir avec elle quelqu'un qui parle français, connaît la région et avait un peu d'argent de

côté, et qu'elle comprend un peu le français. Maintenant imaginez les immigrés n'ayant personne sur place, ne parlant pas un mot de français et sans le sou. Ces démarches, de très difficiles, deviennent impossibles.

Et c'est comme ça qu'on crée des immigrés sans papiers et que Collomb peut faire de la démagogie ensuite.

Des papiers pour tous ! Français ou étrangers nous sommes une seule classe ouvrière !

Nicolas (Nord)

# Alimentation : hausse programmée des prix

**Cinq mois après leur inauguration par Emmanuel Macron, les États généraux de l'alimentation ont été clôturés le 21 décembre par le Premier ministre, en présence de l'ensemble des représentants patronaux du secteur agroalimentaire.**

Au sortir de ces États généraux, deux mesures ont été annoncées, dont les consommateurs, et plus précisément les familles ouvrières, vont faire les frais.

La première mesure précise que les promotions dans l'alimentaire ne pourront plus dépasser 34% de réduction sur le prix affiché et 25% des volumes proposés à la vente. Cela signifie en clair qu'on ne trouvera plus en rayons des lots de trois produits pour le prix de deux. Quatre pour le prix de trois sera par contre possible, ce qui sauvegardera au moins le bénéfice des grandes surfaces. La deuxième mesure concerne la

baisse des prix de certains produits en dessous de leur prix d'achat au fournisseur, que les distributeurs nomment le seuil de revente à perte (SRP). C'est une pratique habituelle dans la grande distribution pour des produits approchant de leur date limite de vente ou dont on veut réduire les stocks. Désormais le SRP sera obligatoirement relevé de 10%. Il y aura là des augmentations de prix que les consommateurs vont devoir supporter.

Le gouvernement prétend que ces mesures visent à mieux rémunérer les agriculteurs. Mais ce sont d'abord les industriels et la grande distribution

qui sont aidés grâce à la limite qui est ainsi mise à la concurrence. Mais aucune loi ne protégera les petits producteurs de l'insatiable soif de profit des propriétaires des grandes enseignes qui, grâce à la position dominante de leurs centrales d'achat, sont tout puissants sur le marché.

Ainsi, en 2015, la grande distribution avec neuf grands groupes, dont Leclerc, Intermarché, Carrefour, Système U, Auchan, Casino a totalisé 65,5% des achats alimentaires. Et pour être encore plus forts face à leurs fournisseurs, certains de ces groupes passent même des accords entre eux, comme Casino et Intermarché ou encore Auchan et Système U.

C'est la même situation dans l'industrie. Si 98% des entreprises

agro-industrielles restent des PME, une poignée de grands groupes tels que Danone, Nestlé, Lactalis ou Bonduelle représentent à eux seuls 40% de la valeur produite et sont en mesure de négocier d'égal à égal avec la grande distribution, au détriment des petits producteurs et des consommateurs.

Alors les gouvernants peuvent organiser des conférences, faire des discours, faire voter des lois ou décréter des ordonnances, cela n'est que poudre aux yeux car ils se refusent à toute mesure contraignante contre le grand capital de la distribution et de l'agroalimentaire.

**Philippe Logier**



## Carburants : le coup de la pompe

**Les prix du carburant ont augmenté de manière importante. La première semaine de janvier, les prix constatés à la pompe ont grimpé de plus de 6 centimes d'euro pour les différentes catégories d'essence sans plomb, et de 11 centimes pour le diesel.**

Celui-ci s'affiche désormais, d'après les données gouvernementales, au prix de 1,394 euro en moyenne. L'Union française des industries pétrolières, peu suspecte d'exagération, chiffre la ponction moyenne supplémentaire pour chaque automobiliste de 240 euros à 350 euros par an, selon le carburant utilisé.

Le principal responsable de ces hausses est le gouvernement. Les taxes, qui représentaient déjà 80% du prix de l'essence et 85% du prix du gazole, ont

encore été augmentées, toujours au nom d'arguments fallacieux. La TICPE –taxe intérieure sur la consommation des produits énergétiques –augmente sur le gazole au nom de la convergence avec le prix de l'essence. Il faudrait détourner les automobilistes du diesel, rééquilibrer le parc automobile en faveur de l'essence. Que de belles phrases ! Par ailleurs, au nom de la défense de l'environnement, la contribution climat énergie – la taxe carbone –a été augmentée une nouvelle fois. Et ce n'est pas

la dernière augmentation prévue puisque cette taxe est destinée à croître.

Et même si les communiqués l'oublie souvent, la TVA de 20% sur tous ces achats de carburants va mécaniquement procurer quelques centaines de millions supplémentaires, pris dans la poche des usagers.

Mais les industriels pétroliers en ont également profité, comme par hasard la même semaine, pour augmenter leur dîme. Environ un tiers de la hausse constatée cette première semaine de janvier, la plus forte depuis 2013, leur incombe.

Mais puisqu'on nous dit que ces augmentations sont décidées pour le bien de la planète et de ses habitants...

**Bertrand Gordes**

## La récolte des prunes a commencé

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, le montant des amendes pour infraction au stationnement est fixé par les communes, alors qu'auparavant il était de 17 euros sur l'ensemble du territoire.

À Toulouse, le prix du PV est passé à 30 euros. Et s'il y a de plus en plus de zones payantes qui sont de plus en plus chères, les automobilistes n'ont pas plus de places pour stationner.

En Bretagne, des communes ont augmenté la douloureuse de 17 à 24 euros, voire 34 euros. Elle peut même monter jusqu'à 45 euros, comme à Saint-Malo intramuros.

À Rouen, le forfait (le

mot est bien choisi !) contre les automobilistes est maintenant de 25 euros. De plus, les nouveaux horodateurs exigent que soit enregistré le numéro d'immatriculation de la voiture. Rien de plus simple alors pour les deux véhicules équipés à cet effet de détecter les mauvais payeurs...

Ce ne sont que quelques exemples relevés sur les sites régionaux de Lutte ouvrière. Ils sont cependant significatifs de la manière dont la population paie le désengagement de l'État concernant le financement des communes.

**Correspondants LO**

## Élections partielles : faire entendre le camp des travailleurs

Lutte ouvrière sera présente dans deux élections législatives partielles le 28 janvier prochain, organisées suite à l'annulation par le Conseil constitutionnel des élections de juin 2017 dans les circonscriptions concernées.

Dans la 1<sup>re</sup> circonscription du Val-d'Oise, cette annulation a eu lieu du fait de l'inéligibilité du suppléant de la députée La République en marche (LREM) élue en juin, car il était alors président du conseil

des prud'hommes de Pontoise. Dans la 1<sup>re</sup> circonscription du Territoire de Belfort, il est reproché au candidat Les Républicains élu en juin d'avoir distribué, juste avant le second tour, des centaines de faux tracts de LREM et du FN appelant à faire barrage contre lui, « une propagande électorale de nature à créer la confusion dans l'esprit d'une partie des électeurs ».

Comme lors des élections présidentielle et législatives de mai et juin dernier, les

électeurs de ces circonscriptions pourront voter pour des candidats communistes, présentés par Lutte ouvrière pour faire entendre le camp des travailleurs : dans le Territoire de Belfort, Yves Fontanive, ouvrier de fonderie à Delle, aura pour suppléante Christiane Petitot, enseignante retraitée de Belfort ; dans le Val-d'Oise, Hélène Halbin, professeure des écoles, aura pour suppléant Thierry Pellet, électrotechnicien.



Lors de la campagne électorale de 2017.

# Iran : la contestation n'est pas terminée

Après dix jours de manifestations contestant leur pouvoir, les dirigeants de la République islamique d'Iran voudraient voir « la fin de la sédition ». Malgré la méthode Coué, et quoi qu'en disent les médias occidentaux, la contestation semble loin d'être terminée.

Les nombreuses vidéos postées sur le réseau social Telegram, très utilisé en Iran malgré la censure du régime, montrent que des manifestations se poursuivent, en particulier dans la région du Khuzestan. L'enterrement des victimes s'est transformé dans plusieurs villes en manifestations. La contestation prend des formes diverses : tags sur les murs, du genre « *Mort au dictateur* », destructions démonstratives des factures de gaz ou d'électricité pour marquer le refus de verser un centime à l'État. Des appels à la grève ont été lancés par des syndicats indépendants, en particulier dans les installations pétrolières d'Assalouyeh ou encore dans l'industrie sucrière. S'il est difficile de mesurer l'ampleur de ces actes de contestation, ils prouvent que la répression n'a pas fait taire les contestataires.

À la différence de 2009, lors de la réélection contestée d'Ahmadinejad à la présidence, la contestation actuelle provient des travailleurs, des paysans, des petites gens des villes

de province, sur lesquelles les factions conservatrices du régime avaient pu s'appuyer dans le passé. Au-delà des revendications économiques, contre les salaires impayés, la vie chère, la baisse des subventions aux plus démunis, le chômage massif, le détournement de l'eau au profit des riches propriétaires, ceux qui ont pris le risque de descendre dans la rue s'en sont pris aux dignitaires du régime. En visant des institutions religieuses et des bâtiments publics, en déchirant les portraits géants du guide de la révolution Ali Khamenei et d'autres dignitaires, ils dénonçaient leurs privilèges et leur népotisme.

## Un régime profondément déconsidéré

Ceux qui pillent les biens de l'État et prônent la morale, y compris à coups de fouet, offrent des sinécures à leurs rejets. Des messages dénoncent la fortune de l'ayatollah Khamenei, estimée par l'agence Reuters à 95 milliards de dollars,



Manifestation à Ahvaz, capitale du Khuzestan.

réalisée à travers ses participations dans les entreprises publiques, et moquent les versements à son fils Mojtaba. L'inertie des autorités lors du tremblement de terre de Kermanshah, en novembre dernier, où les seuls secours aux sinistrés sont venus de la solidarité populaire, a achevé de déconsidérer le régime. Signe de l'inquiétude de celui-ci, la répression a été menée davantage par la police que par les pasdarans, les gardiens de la révolution islamiste, qui bénéficiaient encore ces dernières années d'un soutien populaire. Des vidéos montrent des membres des bassidjis, ces milices du régime qui recrutaient des

pauvres, brûler démonstrativement leur carte d'adhérent, en regrettant d'avoir servi de nervis au régime.

Il est vrai que des rivalités existent entre les différentes factions du régime, les bassidjis et les pasdarans étant liés aux plus conservateurs tandis que la police est davantage sous le contrôle du « réformateur » Rohani. Mais ces actes de rébellion vont au-delà. Dépassées par la révolte, toutes les factions ont serré les rangs pour l'étouffer dans le sang. Le régime semble avoir perdu une partie de l'appui populaire qui lui avait permis de vaincre la contestation de 2009, émanant surtout de la petite bourgeoisie urbaine.

Il y a loin de là à conclure que ses jours soient comptés, mais cette révolte est un avertissement.

Les dirigeants occidentaux ne s'y sont pas trompés. Si Trump a tweeté « *les régimes d'oppression ne peuvent durer éternellement* », Macron a appelé Rohani pour l'engager au dialogue, en lui témoignant aussi sa solidarité de gouvernant. Les dirigeants impérialistes ont beau ne pas manquer une occasion de critiquer le régime iranien, ils peuvent s'inquiéter beaucoup plus des conséquences que pourrait avoir un puissant mouvement de contestation sociale.

Xavier Lachau

# Lafarge en Syrie : des fissures dans la défense des rois du béton

Dans l'affaire du financement de groupes terroristes islamistes en Syrie, plus l'enquête judiciaire avance, plus les faits sont accablants pour la direction du trust cimentier français Lafarge.

Et cela, même si la multinationale, qui a fusionné en 2015 avec le groupe suisse Holcim, fait tout pour étouffer l'affaire. Une ONG accuse ainsi LafargeHolcim d'avoir « *passé les ordinateurs à l'eau de Javel* ». Les juges d'instruction dévoilent le fait que « *des éléments essentiels ne se trouvaient plus au siège lorsque la perquisition a été effectuée* » et que « *l'intégralité de la comptabilité [...] n'a pas été davantage transmise* ».

Le trust est accusé d'avoir financé entre 2011 et 2014 différents groupes terroristes, dont Daech, pour continuer à faire fonctionner sa cimenterie en Syrie et d'avoir mis en danger la vie des travailleurs de l'usine. Les deux anciens PDG de Lafarge mis en examen ont bien sûr déclaré devant la justice qu'ils n'étaient pas

au courant et ont essayé de faire porter le chapeau aux seuls dirigeants de la filiale syrienne. Mais cela est complètement réfuté par des mails et des comptes-rendus de réunion qui démontrent la responsabilité des plus hautes instances de Lafarge.

Tant mieux si pour une fois des PDG d'un groupe du CAC 40 finissent par être condamnés, et pas seulement leurs cadres subalternes. Mais à ce jour les gros actionnaires de Lafarge n'ont pas été inquiétés, alors qu'ils détiennent pourtant la réalité du pouvoir de décision et qu'ils récupèrent l'essentiel des profits.

Les profits, c'est bien évidemment le problème de fond dans cette affaire. Les sommes en jeu sont d'ailleurs plus colossales que les chiffres avancés en 2016

par les premiers articles de presse, qui parlaient d'un financement à hauteur de 500 000 euros. Cela représenterait en fait plus de 15 millions de dollars : un tiers de la somme aurait été versé aux groupes terroristes pour assurer la sécurité de l'usine, un autre aurait servi à l'achat de matières premières, dont du pétrole, sur des territoires contrôlés par Daech, et un dernier tiers à payer des intermédiaires.

Cela donne aussi une petite idée des profits gigantesques que faisait Lafarge avec cette usine. L'un de ses ex-directeurs l'a d'ailleurs dit avec cynisme : « *Le racket de Daech, c'était l'équivalent de 500 tonnes [de ciment]... Sachant qu'on avait trois silos de 20 000 tonnes [...] est-ce qu'on allait tout plier pour 500 tonnes ?* »

Lafarge a pu compter sur de nombreux appuis au sein de l'État français. Un des ex-dirigeants de la filiale syrienne a déclaré qu'il



avait le soutien de l'ambassadeur de France, qui de son côté a bien sûr réfuté ces déclarations. D'après le site d'information Mediapart, le ministère des Finances a certes porté plainte en 2016 contre Lafarge, mais juste après que la presse a dévoilé l'affaire et alors qu'il était au courant bien avant des agissements du cimentier. Quant à l'Assemblée nationale, une

mission d'information composée de députés de droite et de gauche a même carrément blanchi le groupe en juillet 2016...

L'affaire Lafarge lève un coin du voile sur des pratiques habituelles des trusts capitalistes à travers le monde, qu'aucun scrupule n'arrête quand il s'agit de bétonner leurs profits.

Arnaud Louvet

# Afrique : dehors les troupes françaises !

**En ce début 2018, près de 10 000 soldats français sont présents sur le continent africain. Sous prétexte d'y lutter contre l'insécurité, ils assurent simplement la défense des intérêts de l'impérialisme français.**

Au Sahel, les 4 000 hommes de l'opération Barkhane, non seulement n'ont pas réussi à éradiquer les groupes djihadistes, mais ont assisté impuissants à leur implantation dans des zones jusque-là épargnées, à tel point que l'on parle maintenant d'un véritable enlèvement de l'armée française.

C'est d'abord le cas au Mali, où le centre du pays, après le Nord, est devenu la cible de ces groupes armés. Ceux-ci veulent imposer leur dictature moyenâgeuse, interdire la scolarisation des filles, appliquer la charia. C'est également ce qui se passe au Burkina Faso, particulièrement dans la région frontalière avec le Mali et le Niger. Dans ce pays, le meurtre d'un directeur d'école a entraîné en mars la fuite des enseignants et la fermeture des écoles du secteur. Au Niger, plusieurs régions vivent depuis le mois de mars sous l'état d'urgence. Les attentats, qui n'ont pas

cessé, ne sont que la partie la plus visible de l'insécurité générale qui touche la population. En août dernier, des terroristes ont assassiné 18 personnes dans un café de Ouagadougou, la capitale burkinabé.

Les troupes françaises ne peuvent guère enrayer la montée de l'influence des groupes djihadistes. Tout le monde sur place peut constater qu'elles soutiennent des dictateurs plus enclins à rançonner la population qu'à la défendre. Quant aux troupes locales, sur lesquelles l'armée française cherche désespérément à se décharger d'une partie du travail, les habitants des régions menacées ont appris à s'en défier peut-être autant que des djihadistes.

Loin d'éradiquer les groupes armés, l'intervention française leur fournit de nouvelles recrues. Mais l'objectif véritable de cette présence militaire n'est pas de protéger la population. Au Sahel, ce sont les intérêts

d'Areva, de ses mines et de son monopole sur l'uranium du Niger que défend l'armée française. De même, les 350 hommes basés au Gabon sauvegardent les profits de Total, dont ils ont déjà protégé à plusieurs reprises les installations. Les 950 soldats français stationnés en Côte d'Ivoire sont intervenus en 2011 pour imposer l'actuel président Ouattara, et pourront au besoin influencer à nouveau, les armes à la main, sur la politique du pays. La présence de l'armée française dans ses anciennes colonies permet par la même occasion à l'impérialisme français d'entretenir un réseau de dirigeants locaux qui sont ses obligés, et de jouer ainsi dans les relations internationales et à l'ONU un rôle disproportionné par rapport à son faible poids économique.

Il y a là autant de motifs qui n'ont rien à voir avec la protection de la population africaine, et sont au contraire d'excellentes raisons d'exiger le retrait des troupes françaises du continent.

Daniel Mescla

# Israël : migrants pourchassés

**Depuis le 3 janvier est entré en vigueur en Israël un programme destiné à expulser 40 000 migrants en situation irrégulière, principalement originaires d'Afrique de l'Est, ayant fui les persécutions et la guerre en Érythrée et au Soudan.**

Les migrants doivent quitter le pays d'ici le 1<sup>er</sup> mars, sous peine d'être ensuite incarcérés sans limite de durée. Pour ne pas être accusé de renvoyer les migrants vers des régimes où ils sont menacés de mort, comme l'ont dénoncé des manifestants en Israël le 6 janvier, le gouvernement Netanyahu propose de leur verser 3 000 euros en échange de leur départ vers des pays tiers comme le

Rwanda ou l'Ouganda. Mais les représentants de ces pays ont démenti tout accord pour les accueillir.

Netanyahu poursuit, en la durcissant, la politique que mène son gouvernement à l'encontre de ces migrants qui arrivent en Israël en passant par le désert du Sinaï. Après avoir fait construire une barrière électrifiée à la frontière avec l'Égypte, enfermé les migrants dans des centres dans le désert du

Néguev et refusé d'examiner toute demande d'asile, ce sera désormais l'expulsion en masse.

Le Premier ministre israélien s'en est d'ailleurs vanté, expliquant que la barrière avait empêché des centaines de milliers de migrants de passer en Israël, que 20 000 migrants avaient déjà été expulsés et qu'il comptait bien poursuivre la même politique.

Cherchant à plaire à l'électorat attiré par les sirènes de l'extrême droite, il y a ajouté sa dose de démagogie en direction des classes populaires, affirmant que les logements des quartiers du sud de Tel Aviv où se concentrent les migrants seraient rendus ensuite aux citoyens israéliens.

Déportation des migrants, démagogie xénophobe pour masquer la responsabilité de son gouvernement dans l'aggravation des problèmes de la population en Israël, Netanyahu applique la même recette qu'il utilise contre les Palestiniens. Il ne connaît pas d'autres méthodes que celles d'une politique réactionnaire.

Gilles Boti

# États-Unis : les migrants salvadoriens menacés

**Dans son offensive contre les immigrés, Trump a mis fin le 8 janvier au statut d'exception auquel avaient droit 200 000 Salvadoriens aux États-Unis.**

En janvier et février 2001, deux tremblements de terre avaient tué plus de mille personnes et détruit plusieurs centaines de milliers d'habitations au Salvador, pays d'Amérique centrale vivant sous la domination des États-Unis. De nombreux Salvadoriens avaient alors migré aux États-Unis, passant les frontières sans autorisation. Plus tard les administrations Bush puis Obama avaient fait un geste humanitaire, ne faisant plus planer sur eux la menace d'une expulsion. Trump vient de revenir sur ce geste.

« Nous espérons qu'en travaillant dur, en payant nos impôts, nous pourrions rester », a déclaré une Salvadorienne, travaillant de nuit à nettoyer des bureaux à Los Angeles. Cette mère de deux enfants nés aux États-Unis est soudainement devenue expulsable, comme bien d'autres.

Le gouvernement salvadorien s'inquiète de voir se tarir les 4,6 milliards de

dollars que ceux qui travaillent aux États-Unis ont envoyés en 2016 à leurs familles restées au pays. Cela représente 17 % du PIB de ce petit pays pauvre. D'ailleurs il n'y a rien au Salvador pour accueillir ceux qui seront expulsés du pays le plus riche de la planète.

Après avoir essayé l'an dernier de priver de statut légal les jeunes migrants arrivés enfants aux États-Unis – mesure retoquée par le Congrès – Trump a aussi mis fin à la protection de plus de 45 000 Haïtiens venus après le tremblement de terre de 2010, ainsi qu'à celle des Nicaraguayens. Les Honduriens seront peut-être les prochains sur la liste.

En s'en prenant aux immigrés, Trump veut faire croire que ces travailleurs pauvres sont des profiteurs, alors qu'en même temps il lance une réforme fiscale avantageant les milliardaires.

Lucien Déroit



## Rien dans le crâne

Pour clore le débat avec son homologue nord-coréen, le président américain Trump a utilisé l'argument bien connu des cours de récité : « J'ai un plus gros bouton nucléaire que toi ! » Puis, répondant à un journaliste qui lui trouve l'intelligence d'un cheeseburger, il a tweeté : « Je suis un génie. » Et de donner ses arguments à l'appui de cette thèse audacieuse : « J'ai gagné beaucoup d'argent, je suis devenu une vedette de la télévision, je me suis fait élire

président des États-Unis du premier coup. »

Hériter de la fortune paternelle, l'utiliser pour se faire un nom dans le spectacle, accéder au pouvoir en éliminant ses rivaux par de basses manœuvres, une démagogie effrénée, une corruption à grande échelle et finir en élevant sa propre statue de demi-dieu, ce sont donc selon Trump autant de preuves d'intelligence. Voilà qui explique tout.

P.G.



Contrôle d'identité de migrants par des policiers israéliens.

## IL Y A 50 ANS

# 1967-1970, la guerre du Biafra : deux millions de morts dus aux rivalités impérialistes

La guerre du Biafra, qui dura de juillet 1967 à janvier 1970, fit deux millions de morts, en particulier des enfants frappés par la famine. Certains téléspectateurs occidentaux se souviennent des images bouleversantes de ces enfants décharnés, victimes d'une guerre présentée comme un affrontement entre pouvoirs locaux rivaux. Mais derrière ces images utilisées et manipulées par les gouvernements de l'époque, la guerre du Biafra est un concentré des responsabilités, à plusieurs niveaux, des différents impérialismes en Afrique.

Le Nigeria à son indépendance en 1960 était le plus grand et le plus peuplé des pays de l'Ouest africain. Ancienne colonie britannique, il comptait quelque 250 ethnies à l'intérieur de frontières tracées arbitrairement par les colonisateurs. La Grande-Bretagne n'avait pas seulement décidé des frontières, elle avait aussi durant sa domination attisé les antagonismes entre les populations, appliquant sa politique classique du diviser pour régner.

### Une division entretenue

Le résultat de plus d'un siècle de colonisation britannique était significatif. Les Britanniques s'étaient appuyés sur le régime traditionnel, brutal et réactionnaire, des Haoussas musulmans du Nord. Tout en favorisant la suprématie des chefs Haoussas, les Britanniques avaient laissé en place un régime arriéré entravant tout espoir de développement pour les populations de cette région. Cela avait abouti à une forme

de discrimination entre les populations Haoussas et celles des Yorubas et des Ibos, principales ethnies chrétiennes du Sud et de l'Est qui elles avaient connu un certain développement économique. Ainsi, au moment de l'indépendance, les postes de médecins, de hauts fonctionnaires, d'officiers de l'armée étaient détenus en majeure partie par des Ibos.

Le nouvel État indépendant fut doté par le pouvoir britannique d'une constitution fédérale qui découpait le pays en trois, puis quatre régions. Elle favorisait toujours les potentats Haoussas du Nord, qui détenaient la majorité des sièges au parlement et gardaient la direction de bien des corps étatiques. L'ensemble de ces divisions et discriminations produites par la politique coloniale laissait un terreau fertile de haines ethniques, en particulier entre les officiers, médecins, cadres Ibos qui continuaient à se heurter aux dirigeants Haoussas dont la vénalité et le caractère réactionnaire restaient



Exode de la population biafraise.

criants.

Le gouvernement de l'indépendance se rendit très vite impopulaire, du fait de la répression des grèves, de la corruption et de la misère dont la population ne sortait pas. Il offrit donc une prise de plus en plus grande à la lutte entre les dirigeants des différentes provinces, usant de la démagogie régionaliste là où le trucage des élections ne suffisait pas à remporter la suprématie politique.

Un premier coup d'État en janvier 1966 porta au pouvoir de jeunes officiers s'appuyant sur le mécontentement populaire. Cela se solda par une reprise en main de la part d'un général Ibo, Ironsi, qui tout en étant au service de l'impérialisme, choisit de prôner l'unité nigérienne, menaçant par-là la domination des Haoussas du Nord qui ripostèrent par une vague de pogromes anti-Ibos dans cette région. Quelques mois plus tard, lors d'un nouveau coup d'État, le lieutenant-colonel Gowon fit assassiner Ironsi et se fit proclamer commandant suprême des forces armées nigériennes. Ce nouveau coup d'État ne mit pas fin aux pogromes et dans cette période, 600 000 réfugiés rejoignirent le Sud ayant tout perdu et vécu des scènes d'horreur. La Grande-Bretagne donna son appui au nouveau régime et obtint que la plupart des gouverneurs militaires provinciaux du Nigeria soutiennent cette dictature, à l'exception d'un, le lieutenant-colonel Ojukwu, issu du moule éducatif et politique britannique et gouverneur du Sud-Est, c'est-à-dire le pays ibo, en concurrence avec Gowon.

### La création du Biafra

Le 30 mai 1967, Ojukwu proclama la sécession de la province du Sud-Est et la création de la république indépendante du Biafra. Le 6 juillet 1967, la guerre du Biafra débuta. Elle allait durer trois ans et se solder par une défaite de la

nouvelle république du Biafra. Une grande partie des opérations militaires eurent lieu autour des villes portuaires, Port Harcourt et Bonny, et des régions pétrolières, occupées d'abord par les troupes biafraises avant que celles de Gowon ne les reprennent peu à peu. Car au-delà des antagonismes régionalistes et ethniques, fruits pourris de la colonisation, l'impérialisme avait d'importants intérêts dans cette guerre, qui se résumaient en un mot : le pétrole.

En effet, en 1967, le Nigeria était devenu le huitième producteur de pétrole dans le monde. Shell-BP Nigeria, une filiale commune du britannique BP et de l'anglo-hollandais Shell avait eu le monopole de ce pétrole durant les premières années. Elle en avait profité pour ne pas payer les redevances dues au nouvel État nigérian. Gowon et Ojukwu se déchiraient notamment sur le partage des 7 millions de livres de redevances impayées.

Mais ce pétrole dégageait aussi une odeur de profits qui attirait d'autres requins impérialistes, en particulier français. La compagnie étatique Elf lorgnait sur l'océan de pétrole situé dans le delta du fleuve Niger, dans les eaux territoriales biafraises. Tout en n'intervenant jamais, directement dans la guerre du Biafra, l'impérialisme français appuya donc Ojukwu dans ses revendications indépendantistes. C'est par l'intermédiaire des dirigeants d'États à sa solde, ceux de la Côte d'Ivoire et du Cameroun, qu'il fit livrer illégalement des armes au Biafra, parfois sous couvert de l'aide humanitaire de la Croix-Rouge. Le pouvoir gaulliste – De Gaulle resta en place jusqu'en 1969 – orchestra une campagne médiatique prétendument humanitaire. Pour émouvoir l'opinion et lui faire choisir le camp des sécessionnistes, et donc celui de Elf, les dirigeants français décidèrent de parler de génocide au

Biafra. L'horreur vécue par la population biafraise affamée et encerclée était réelle, mais le cynisme du pouvoir français au service des sociétés pétrolières ne l'était pas moins.

### Un pays profondément marqué

Pendant ce temps, l'impérialisme britannique soutenait tout aussi officieusement Gowon. Finalement, les troupes de celui-ci s'appuyant sur un territoire bien plus grand remportèrent la victoire sur la faible armée biafraise, après avoir affamé la population par un blocus total. Ojukwu choisit de tenir jusqu'au bout malgré les morts, les millions de réfugiés et le pays détruit par la guerre et le blocus. La guerre ne prit fin qu'en janvier 1970 mais elle laissa des traces indélébiles au Nigeria. La dictature militaire en sortit renforcée pour des décennies. L'oppression des populations, en particulier celle du delta du Niger, ne prit pas fin.

Quant aux trusts pétroliers, britanniques en l'occurrence, leur présence continue de peser sur le pays et sur sa population. Aujourd'hui encore, la région du delta vit un cauchemar lié au pétrole. Les terres sont polluées, les oléoducs non entretenus fuient et empoisonnent la nature et les humains. Les révoltes n'ont jamais cessé contre cet état de fait, contre la misère grandissante dans un pays si riche en pétrole et en gaz naturel. Quelles que soient les exactions des régimes militaires qui se sont succédé au Nigeria, ils ont toujours bénéficié du soutien des impérialistes. Pour les grandes puissances, ces dictatures sont une assurance contre le risque que la population du pays, et en particulier sa classe ouvrière forte de dizaines de millions de femmes et d'hommes, réclame justice pour les crimes commis.

Marion Ajar



Soldats ibos.

## Marseille : pour les écoles ou pour Bouygues ?

Le mauvais état de nombreuses écoles de Marseille a été plusieurs fois dénoncé. En octobre 2017, le conseil municipal a voté un plan de remplacement des écoles les plus irrécupérables de la ville. Depuis, le mode de financement de ce projet choisi par le maire a été largement mis en cause.

Celui-ci prévoit de détruire trente-et-une écoles dites GEEP, du type Paileron, cette école parisienne où vingt personnes avaient trouvé la mort dans un incendie en 1973. Trente-quatre écoles seraient construites pour les remplacer.

Voté par le conseil municipal le 16 octobre 2017, ce chantier de 1,41 milliard d'euros est, selon le maire de Marseille Jean-Claude Gaudin, « un véritable plan Marshall qui n'a aucun équivalent ni dans l'histoire de la ville de Marseille, ni dans aucune autre ville ». Il serait financé et mis en œuvre dans le cadre d'un partenariat public privé, un PPP. L'opérateur retenu à l'issue de l'appel d'offres assurera la construction, puis l'entretien de ces écoles pendant 25 ans. Mais

la ville devra lui louer les écoles, versant à ce partenaire privé un loyer de 41 à 45 millions d'euros par an. Ces estimations, selon l'ordre des architectes, seront alourdies des surcoûts habituels de ce genre de montage. D'ailleurs Marseille en fait déjà largement les frais du fait de la rénovation du stade Vélodrome, elle aussi réalisée dans le cadre d'un PPP.

Ce sont donc les grands groupes du BTP qui, seuls à même de répondre à un appel d'offres de cette dimension, se chargeraient de ces travaux. Leur appétit en sera d'autant plus aiguë que, à la faveur de ces remplacements, se dessine l'opportunité de récupérer des terrains intéressants.

D'un côté, ce projet est contesté par l'ordre des architectes comme par les

artisans et patrons des petites entreprises du bâtiment et de l'ingénierie. Six organisations de ces professionnels ont relancé le débat en envoyant une lettre fin décembre au maire pour dénoncer le choix d'un partenariat qui priverait les entreprises locales de ces chantiers et grèverait lourdement le budget de la ville.

Mais, outre l'opposition municipale du PS et PC, hostile au projet, c'est le syndicat des instituteurs, le SNUIPP, qui l'a dénoncé le premier. Pour lui, si ces travaux sont effectivement d'une urgence absolue, le mode de financement choisi engage de fait un début de privatisation des écoles. De plus, écrit-il, « le surcoût est d'ores et déjà chiffré à plus de 100 millions d'euros, soit plus de quatre millions par an, presque autant que le budget dégagé par l'État l'an dernier... »

Enfin, le syndicat se demande ce qu'il est prévu de faire pour les 413 écoles restantes dont l'état laisse bien souvent à désirer.

Correspondant LO

## Partenariat public-privé : L'État vache à lait des groupes capitalistes

La Cour des comptes vient de dénoncer le coût considérable des partenariats public-privé (PPP) dans la construction de prisons ou de palais de justice.

Le système est simple : l'État, une collectivité locale ou un établissement public (SNCF, Pôle emploi, etc.) cède à un groupe du bâtiment, du transport, de l'énergie, la construction, la gestion et l'entretien d'un équipement assurant un service public et s'engage à lui verser un loyer, parfois pour plusieurs décennies

Stades, écoles, hôpitaux, prisons, palais de justice, lignes LGV, tout est bon aux groupes du BTP pour soutirer ainsi le maximum d'argent public. Entre 2004 et 2015, plus de 540 partenariats de ce type auraient vu le jour, permettant à Bouygues, Eiffage ou Vinci d'engranger de copieuses bénéfices.

Car, évidemment, les loyers demandés sont toujours faramineux. Pour les seuls tribunaux de grande instance de Paris et Caen, l'État doit verser

90 millions d'euros par an à Bouygues et Vinci, soit 10% des dépenses immobilières totales du ministère de la Justice ! Dans le même ordre d'idée, il doit payer un loyer de 130 millions d'euros par an pendant 27 ans à Bouygues pour le nouveau « Pentagone à la française » regroupant les états-majors des armées. En résiliant son contrat avec Eiffage en 2014, le Centre hospitalier sud-francilien a, lui, économisé près de 50% sur le fonctionnement et la maintenance.

Un autre exemple est la ligne Tours-Bordeaux, qui prolonge le TGV Paris-Tours, inaugurée en juin. Le consortium piloté par Vinci qui l'a construit en est propriétaire pendant 50 ans. Il fait payer un péage à la SNCF à chaque passage d'un train, entraînant pour celle-ci un déficit de 90 millions d'euros dès 2017 sur cette ligne. Il va se creuser

car les péages vont augmenter les années suivantes. Cher pour la SNCF, ce TGV sera un pactole pour Vinci !

Les groupes du BTP ne sont pas seuls à se servir. Pour chaque contrat est créé un consortium, avec des banques qui financent en grande partie les travaux et qui, par ce biais, prennent leur part à ce pillage des fonds publics. Sans compter que l'État, ou la collectivité en question, peut emprunter auprès des mêmes banques pour payer les loyers dus.

Concernant les prisons et la justice, la Cour des comptes appelle le gouvernement à renoncer à l'avenir aux PPP pour leur construction. En 2016, le ministre de l'Économie d'alors, un certain Macron, se vantait pourtant de les avoir facilités en réduisant drastiquement les règles régissant les commandes publiques. Autant dire qu'il y a peu de chance qu'il suive cet aimable conseil.

Jacques Le Gall



L'ancienne Bourse du commerce de Paris.

## Musée Pinault : vitrine de l'art... et du capital

Le bâtiment de l'ancienne Bourse du commerce, situé dans le quartier des Halles à Paris, va devenir le musée d'Art contemporain du milliardaire François Pinault.

Ce bâtiment vieux de plusieurs siècles a été racheté par la mairie de Paris à la chambre de commerce et d'industrie (CCI) pour un total de 86 millions d'euros. Une bonne affaire pour la CCI, qui l'avait reçu en 1949 pour un franc symbolique et dont les investissements non amortis se monteraient à seulement un peu plus de quatre millions d'euros, selon un audit de la préfecture d'Île-de-France. C'est ce que révèle *Le Canard enchaîné*, à qui la mairie de Paris répond que le prix d'achat du bâtiment de 63 millions complété par l'indemnité pour investissements de 23 millions, soit un total de 86 millions, ne sont pas anormaux.

À ce cadeau à la CCI, la mairie ajoute d'autres étrennes, cette fois-ci à la famille Pinault, qui va

disposer du bâtiment pendant cinquante ans moyennant « un loyer modique », selon le *Canard*.

François Pinault a construit sa fortune sur l'achat et la vente d'entreprises après licenciements et sur la spéculation en Bourse, sans négliger les paradis fiscaux et les dispositifs légaux favorisant les propriétaires d'œuvres d'art. Quant au futur musée, il ne veut pas, selon ses propres mots, que l'État finance ses « petites lubies artistiques ». La famille Pinault devrait donc prendre en charge son financement intégral, soit dix millions par an. Il est vrai que le musée lui rapportera bien plus... ne serait-ce qu'en faisant grimper la cote des œuvres détenues par la famille.

Sylvie Maréchal

## Les bonnes affaires de la famille Peugeot

La famille Peugeot ne semble pas avoir une confiance illimitée dans son actionariat automobile. En bon capitaliste affairiste, elle ne place pas tous ses œufs dans le même panier.

En effet, elle est actionnaire dans les maisons de retraite, dans Aerospace, dans l'aéronautique, dans les énergies renouvelables, l'électroménager, l'ingénierie électrique, les instituts de sondage, le textile, l'hôtellerie, la

santé, les vins, la finance, l'immobilier, le nettoyage, le transport maritime, etc.

La famille fait donc dans le business, l'actionariat, les placements qui rapportent... Cela ne l'a pas empêchée il y a trois ans d'essayer de faire pleurer dans les chaumières – et surtout d'obtenir de l'argent de l'État – en prétendant que PSA était au bord de la faillite.

Correspondant LO

## Pimkie, PSA et les autres : destructeurs d'emplois

**Les patrons, à l'image de ceux de Pimkie et de PSA, ont décidé d'utiliser pour supprimer des emplois un aspect des ordonnances Macron : les ruptures conventionnelles collectives (RCC). Le décret a été publié le 22 décembre et certains se jettent déjà dessus.**

Pour Pimkie, il s'agit de supprimer 208 emplois sur 1 900 et de fermer 37 magasins en France. La direction du groupe se justifie en parlant de déficit et d'une baisse de 10% du chiffre d'affaires en 2017. Elle envisage de supprimer 132 magasins sur 754 en Europe, soit plus de 10% des emplois. Évidemment, elle se garde bien d'évoquer les milliards gagnés par la famille Mulliez qui possède des dizaines d'enseignes dont Auchan. Pour le moment, les patrons de Pimkie n'ont pas obtenu l'accord prévu par le système des RCC, les trois principaux syndicats, qui représentent 70% du personnel, ayant refusé de signer.

De son côté, PSA a annoncé sa volonté de supprimer 2 200 emplois, après en avoir déjà supprimé 25 000 depuis cinq ans. 1 300 travailleurs

partiraient dans le cadre de ces RCC et 900 en pré-retraite sans être remplacés (congrés seniors). Le groupe cherche à se justifier en parlant d'embaucher 1 300 CDI. Mais on sait ce que valent de telles promesses et en tout cas il s'agit une nouvelle fois de réduire les emplois et d'accroître la charge de travail de chacun. Car les chaînes de production tournent à plein et les profits explosent.

Dans de nombreuses usines PSA, des samedis sont programmés chaque semaine. À Poissy, la direction voudrait faire travailler dix minutes de plus par jour sur les temps de pause. À Sochaux, la direction est fière d'annoncer qu'elle veut produire 500 000 voitures par an, un chiffre comparable à ce qui se faisait dans les années 1970... avec 24 000 ouvriers en plus.



Partout, sur les chaînes, où le travail est le plus dur, les patrons veulent remplacer les ouvriers en CDI par des intérimaires. Et la direction de PSA a aussi en projet la fermeture de l'usine de Saint-Ouen.

Pour poursuivre cette guerre contre les travailleurs, supprimer toujours plus d'emplois, aggraver l'exploitation pour que les fortunes des actionnaires continuent à gonfler, les patrons apprécient visiblement le système des RCC. Avec cette procédure, le temps de carence

pour s'inscrire à Pôle emploi passerait de 75 jours actuellement à 150 jours. D'autre part, les patrons n'auraient plus à justifier ces suppressions d'emplois par des difficultés économiques. Ils ne seraient même pas soumis à l'obligation de reclassement même si celle-ci était déjà surtout théorique. Même si officiellement les primes de départ ne peuvent pas être moindres que les primes légales d'un plan dit social, avec les RCC, il n'y a plus de possibilité de contester ces départs et donc de faire

appel à la justice.

La ministre Pénicaud, ministre du Travail mais plutôt du capital, prétend que cela évitera « la violence symbolique du licenciement » et qu'il ne pourra s'agir que de travailleurs volontaires. Dans la guerre que mène le patronat avec le soutien inconditionnel du gouvernement, la violence n'est pas symbolique mais bien réelle. Comme l'est aussi la nécessité pour les travailleurs de répondre à cette violence par la lutte collective.

**Marion Ajar**

## Salariés dans les conseils d'administration : collaboration ou lutte de classe ?

**Laurent Berger, le secrétaire général de la CFDT, vient de protester contre le non-respect par Macron de son engagement d'assurer la présence d'administrateurs salariés dans les conseils d'administration des entreprises.**

La présence de ces salariés administrateurs est en théorie obligatoire dans les entreprises de plus de mille salariés en France, ou dans celles qui ont moins de 1 000 salariés en France mais plus de 5 000 au total avec ceux à l'étranger. Laurent Berger revendique que la barre soit abaissée à 500 salariés et réclame d'augmenter le nombre d'administrateurs salariés au sein des conseils, jusqu'à en constituer un tiers des membres dans les entreprises de plus de 5 000 salariés. Et d'ajouter : « Les salariés ont le droit de peser sur ce qui les concerne. » Mais depuis quand la présence d'administrateurs salariés s'est-elle révélée en quoi que ce soit positive pour les travailleurs des entreprises concernées ?

Les conseils d'administration sont là pour représenter les intérêts des actionnaires des entreprises et ont la tâche d'avaliser des décisions qui sont discutées, préparées, et mises en ordre ailleurs. Ceux

qui ont le vrai pouvoir dans ces grandes sociétés sont le ou les actionnaires principaux.

Le poste est aussi souvent le moyen d'occuper une sinécure fort bien payée par les jetons de présence délivrés à l'occasion

d'une réunion. Mais surtout la tâche de ce conseil est de veiller à ce que les placements des actionnaires leur rapportent le plus possible. Il veille à ce que le PDG, qui est chargé de mettre en pratique les décisions prises, se montre assez dur, n'hésite pas à licencier et à prendre toutes les mesures nécessaires pour réduire la part revenant aux salariés. Que peut faire un représentant des salariés dans

cette caverne de brigands ? Rien d'autre que, par sa présence, donner son quitus à des agressions contre les travailleurs, toujours qualifiés de « vitales pour les intérêts de l'entreprise ».

Les capitalistes associent déjà des syndicalistes à leurs réunions de conseil pour renforcer l'idée que la défense des intérêts de l'entreprise, en fait de ceux du patron, est pour le bien de tous. S'ils leur offrent

des places, c'est pour les mettre de leur côté. Et il ne peut en être autrement, sauf à renverser la table et demander l'expropriation des profiteurs.

La CFDT, et pas seulement elle, fait de cette collaboration de classe un objectif privilégié. C'est se prêter au jeu du patronat qui tente de cacher la guerre de classe qu'il mène au monde ouvrier.

**Paul Sorel**

## Apple : manigances et tromperies

**Le parquet de Paris a ouvert une enquête préliminaire pour obsolescence programmée et tromperies contre Apple, après une plainte déposée par l'association HOP. Celle-ci a été créée en 2015 dans la foulée de l'adoption de la loi Hamon, qui transformait l'obsolescence programmée en délit passible d'amende et d'emprisonnement.**

Suite aux travaux d'un expert extérieur et des plaintes déposées aux États-Unis et en Israël, Apple a dû admettre qu'il programmait le ralentissement de certains de ses modèles de téléphones. Il s'en est excusé mais prétend que ces manipulations, au travers des

mises à jour imposées des logiciels, ont seulement pour but de prolonger la durée de vie des téléphones en évitant d'atteindre le moment où la batterie ne peut plus fonctionner...

Entre la preuve des agissements d'Apple et sa condamnation pour

avoir intentionnellement trompé les usagers, il y a un pas qui n'est pas encore franchi. Mais cette enquête, à la suite de celle qui vise Epson, fabricant d'imprimantes qui oblige ses clients à remplacer leurs cartouches ainsi que leur imprimante beaucoup plus rapidement que nécessaire, montre un des aspects du gaspillage capitaliste. Ces arnaques s'ajoutent aux nombreux autres moyens techniques ou marketing destinés à inciter les consommateurs à remplacer régulièrement leur appareil.

L'État français a imposé récemment quelques limites à ces usages sans pour autant s'y attaquer vraiment. Contre le gaspillage, il se contente le plus souvent d'abreuver les consommateurs de messages leur demandant d'économiser les matières premières, ou de limiter les déchets, comme s'ils étaient les principaux responsables. Quant à lever le secret industriel qui permet aux entreprises de se livrer à ces pratiques d'obsolescence programmée, il n'en est pas question.

**Inès Rabah**

# Tupperware – Joué-lès-Tours : contre le mépris patronal, la grève !

Il y a près de trois mois, les 235 travailleurs de l'usine Tupperware de Joué-lès-Tours, dans l'Indre-et-Loire, apprenaient brutalement que, fin février 2018, ils seraient purement et simplement jetés à la porte, et l'entreprise fermée.

Parmi ces travailleuses et ces travailleurs, dont la moyenne d'âge dépasse 50 ans et qui, pour beaucoup comptent 10, 20, voire 40 ans d'ancienneté, c'était l'abattement. Les syndicats de l'entreprise, et en particulier la CGT majoritaire choisirent de miser sur la négociation du plan social, sans appeler au moindre débrayage ni à la moindre action. Les patrons, un groupe multinational prospère, promettaient, selon l'usage, de « *tout mettre en œuvre pour trouver un reclassement à chacun* ». Mais fin

décembre, ils n'avaient toujours rien proposé, en dehors des indemnités légales de licenciement.

C'est dans ces conditions que, le 2 janvier, à l'appel des syndicats, un mouvement de grève a éclaté qui, depuis, bloque toute la production. Les travailleurs se sont rassemblés devant l'usine, pour protester et demander des conditions de départ moins défavorables, des primes supralégales plus importantes. C'est bien le moins en effet quand, en perdant son emploi, on va tout perdre.

Au deuxième jour de grève, la direction a



RADIO FRANCE - ANNABELLE WANECQUE

commencé à faire quelques concessions sur le montant des indemnités liées à l'ancienneté, concessions loin du compte mais qui ont encouragé les travailleurs à persévérer.

La grève continue donc. Les grévistes ont manifesté

nombreux dans les rues de Joué-lès-Tours lundi 8 janvier, et mardi 9 ils se sont regroupés à 200 sur un rond-point voisin de l'usine.

Les travailleurs de chez Tupperware savent désormais dans quel sens ils

devront aller, ne serait-ce que pour faire payer les rapaces qui ont accumulé des fortunes sur leur travail et auraient bien voulu se débarrasser d'eux au moindre coût et sans la moindre vague.

**Correspondant LO**

## Air France : la rentabilité débarque la sécurité

Un accord ayant été trouvé avec Air France sur les procédures qui permettent à un commandant de bord de refuser de voler, les syndicats de pilotes ont annulé le préavis de grève déposé pour le 11 janvier. L'avenir dira ce qu'il en est de cet accord. Mais une chose est sûre : la direction d'Air France tient à tout prix à éviter que le mécontentement de tel ou tel secteur fasse tache d'huile.

Ce mécontentement s'est récemment manifesté à plusieurs reprises. Ainsi, le 20 décembre, des salariés se sont invités à une réunion du comité d'entreprise de la DGI (Direction générale industrielle) où 8 000 ouvriers et techniciens assurent la maintenance des avions, et ont réclamé la revalorisation de leurs salaires. Les 24, 25, 31 décembre et 1<sup>er</sup> janvier, les mécanos de piste de Roissy

(CMH) ont fait grève pour leurs salaires. Et même si c'est de façon moins visible, d'autres catégories de salariés ne cachent pas leur mécontentement des effectifs qui fondent, des salaires gelés, des conditions de travail qui ne cessent de se dégrader.

S'agissant des pilotes, ce qui ne passait pas est le fait qu'un commandant de bord a été débarqué, le 2 janvier à Orly. Ce terme technique

signifie que la direction l'a remplacé contre son gré, alors qu'il refusait de décoller pour des raisons de sécurité. Ce pilote aux compétences reconnues est aussi instructeur, et il avait pris sa décision en tant que seul responsable du vol, comme la législation l'y autorise. Constatant qu'il aurait dû voler en composition d'équipage dégradée, car il ne disposait pas d'un chef de cabine en titre mais d'un remplaçant faisant office de, il avait estimé que toutes les conditions de sécurité n'étaient pas réunies en cas d'incident ou d'évacuation d'urgence, les stewards et hôtesses devant assurer la sécurité des passagers sous la direction d'un chef de cabine formé

pour cela.

De tels débarquements sont rares, mais révélateurs des pressions que la direction exerce sur le personnel, même en matière de sécurité. Ainsi, les tolérances techniques de la check-liste avant envol (les travaux de maintenance non effectués) sont devenues plus nombreuses, et la direction pousse les commandants de bord à admettre ce qu'ils auraient pu refuser auparavant. Quant aux travaux reportés pour l'entretien des avions, leur nombre a augmenté fortement, faute de personnel pour les assurer.

Cette logique du toujours plus de travail à accomplir toujours plus vite avec moins de monde

a poussé les compagnies à réduire le personnel de bord au fil des ans. Et il ne serait pas étonnant qu'Air France, qui paye ses hôtesses et stewards 40% de moins quand ils travaillent dans sa nouvelle filiale à bas coût, Joon, veuille aussi y diminuer le personnel de cabine.

Avec presque aucun accident aérien grave recensé, 2017 a été l'année la plus sûre depuis 72 ans. Tant mieux, mais les directions des compagnies n'y sont pas pour grand-chose. Leur course à la rentabilité, à des profits toujours plus élevés, les amène à rogner sur tout, y compris lorsque cela peut mettre en jeu la sécurité.

**Correspondant LO**

## Société Générale : un nouveau plan en faveur des actionnaires

La Société Générale a annoncé la fermeture de 300 agences d'ici 2020 et la suppression de 900 postes supplémentaires, ce qui s'ajoute aux 2 550 déjà programmés début 2016. Elle projette également d'automatiser 80% de certaines tâches d'ici trois ans.

Cette automatisation, qui s'accélère depuis une dizaine d'années, a déjà fait passer de nombreux postes à la sous-traitance. La direction a baptisé son nouveau plan Transform to grow. Tout étant dit en anglais à la Société Générale, Transformer pour grandir, ou plutôt pour faire

grandir... les économies. Ce quatrième plan permettra, selon la direction, d'économiser 1,1 milliard, ce qui portera l'ensemble des économies réalisées sur le dos des salariés à trois milliards d'euros en quelques années. Plans de sauvegarde de l'emploi et fermetures d'agences :

depuis plus de dix ans, les mesures se succèdent et se ressemblent. Tout est prétexte, pour la direction, à pousser au changement : la crise des subprimes, l'affaire Kerviel, l'évolution de la réglementation, les nouvelles technologies...

Tout cela pourquoi et pour qui ? « *Ces leviers nous permettront d'augmenter progressivement notre taux de distribution de dividende à 50% du résultat net avec un plancher de 2,20 euros par action respecté dès l'exercice 2017* », explique la direction dans son communiqué.

Elle écrit en gros qu'il faut « *accroître la valeur pour l'actionnaire* ».

Pour les salariés, cela se traduit par l'exigence d'un taux d'engagement maximum. Chacun devrait se sentir manager, s'investir dans son travail, prendre des initiatives. Le programme Culture et conduite s'accélère avec la reprise des quatre valeurs du groupe : l'esprit d'équipe, l'engagement, la responsabilité, l'innovation...

En fait, les conditions de travail ne cessent de se détériorer. Tout doit se faire

en même temps et dans l'urgence. Quand un poste est supprimé, c'est au salarié de s'en trouver un nouveau, comme s'il pouvait savoir où existent des postes vacants ! La conséquence de tous ces changements est un stress accru pour les travailleurs. Les démissions et les arrêts maladie sont en augmentation et beaucoup ont opté pour le télétravail qui apparaît comme une manière de s'écarter de l'ambiance tendue de l'entreprise, même si ce choix n'est pas une vraie solution.

**Correspondant LO**

## Renault Trucks – Lyon : l’image et la réalité

Au mois de novembre, deux travailleurs de Renault Trucks, l’un de l’usine Ponts à Saint-Priest, l’autre de l’Emboutissage à Vénissieux, dans l’agglomération lyonnaise, ont été licenciés pour inaptitude à tout emploi. Ces licenciements, qui ont été dénoncés par la CGT dans la presse régionale, ont choqué de nombreux salariés, car Renault Trucks a pour habitude de se prétendre une entreprise « handi’accueillante ».

C’est ainsi qu’elle a été présentée dans la presse et à la télévision à l’occasion de la semaine de l’emploi des travailleurs handicapés qui a eu lieu fin octobre-début novembre.

Il y a donc un gouffre entre les déclarations de la direction et la réalité dans les usines, pas seulement sur

les sites lyonnais mais aussi sur les autres sites de production, en particulier à l’usine de montage de camions de Bourg-en-Bresse.

Depuis de nombreuses années, la direction est à la recherche du moindre gain de productivité, ce qui veut dire travailler de plus en plus vite en étant de moins en moins

nombreux. Cette course à la productivité a pour conséquence une multiplication des problèmes de santé sur les lignes de montage, avec de nombreux troubles musculo-squelettiques. Il faut donc reclasser ces travailleurs qui ne peuvent plus tenir les cadences imposées. Mais il y a de moins en moins de

postes de reclassement. Les postes situés hors de lignes de montage, pour préparer des sous-ensembles pour la ligne, étaient des postes allégés, mais ils ont eux aussi subi l’augmentation de la productivité. À tel point qu’aujourd’hui certains postes hors-ligne sont plus chargés que la ligne de montage elle-même.

La direction ne propose donc aucun poste à ces travailleurs que les conditions de travail imposées ont transformés en handicapés, ou alors des postes qu’ils ne peuvent pas tenir en raison de leurs inaptitudes médicales, et cela aboutit à leur licenciement.

Pendant ce temps-là, la direction multiplie les initiatives, dans et hors de l’entreprise, pour faire croire qu’elle est soucieuse de l’avenir des handicapés. Elle organise même une collecte de bouchons en plastique pour

aider des associations et multiplie les informations dans le journal patronal ou dans les selfs.

Elle s’appuie aussi, depuis de nombreuses années, sur un accord handicapés, renouvelé tous les trois ans et signé par l’ensemble des organisations syndicales. Dans cet accord, la seule mesure concrète en faveur de l’emploi des travailleurs handicapés était l’engagement de procéder à six embauches, sur la durée de l’accord, donc en trois ans, et sur l’ensemble des usines de Renault Trucks en France. La direction se félicite d’avoir dépassé cet objectif – ambitieux comme on voit ! – en ayant procédé à huit embauches... sur un effectif de plus de 7000 salariés.

Voilà la réalité de l’emploi des travailleurs handicapés : beaucoup de discours mais très peu de concret, et en plus des licenciements.

Correspondant LO



Renault Trucks à Vénissieux.

## La Rochelle : assises de l’emploi ou campagne antichômeurs ?

Le magazine *Point commun* de la communauté d’agglomération (CDA) de La Rochelle annonce le lancement par celle-ci d’Assises de l’emploi qui se donneraient pour but de déterminer « les causes du manque d’attractivité de certains métiers », alors que « trop d’offres restent non pourvues, en particulier dans les secteurs du

nautisme, du bâtiment et du numérique ».

Il n’est pas besoin d’aller chercher loin : à Fontaine-Pajot, la propre entreprise de construction de bateaux de plaisance du maire et président de la CDA, comme à Dufour-yachts, comme dans le bâtiment, les emplois sont précaires, payés au plus près du smic, pénibles et

dangereux avec nombre d’accidents de travail.

De toute façon, les offres non pourvues dont parle ce magazine ne sont qu’une goutte d’eau dans l’océan du chômage, qui touche plus de 20% de la population rochelaise. Mais il fait écho à la campagne antichômeurs de Macron.

Correspondant LO

## SNCF : un audit pour ne rien entendre

Dans la période de Noël, la SNCF a renouvelé, non le miracle de la multiplication des pains, mais celui des pannes. Le gouvernement a donc fait mine de s’indigner et la ministre des Transports Elisabeth Borne a convoqué Guillaume Pepy, le président de la SNCF, au rapport.

Borne connaît pourtant mieux que quiconque les raisons des pannes à répétition : elle était au comité exécutif et directrice de la stratégie de la SNCF entre 2002 et 2007. L’état d’abandon du réseau ferré était déjà sur la place publique. Et le vieillissement et l’absence d’entretien du réseau et des installations n’ont fait qu’empirer depuis.

Sa comparse, Muriel Penicaud, ministre du Travail, a été quant à elle membre du conseil d’administration puis de surveillance de la SNCF de 2013 à 2017.

Fréquemment, quand un gouvernement veut enterrer un problème, il crée une commission. À la SNCF, on fait un audit. C’est donc un audit des grandes gares et un diagnostic de toutes

les installations électriques et informatiques qui ont été annoncés. Mais plus

que d’audit, c’est d’audition que manque la SNCF : les cheminots et les associations d’usagers alertent en permanence sur le manque d’entretien des installations et de personnel d’entretien et en gare. Or la SNCF a encore annoncé plus de 2000 suppressions d’emplois en 2018.

## Passages à niveau, danger !

Une automobiliste a filmé, le 1<sup>er</sup> janvier, le passage d’un train traversant une route à l’entrée de Chabrières, dans les Alpes de Haute-Provence, alors que les barrières du passage à niveau étaient levées et que des voitures s’apprêtaient à s’engager.

Interviewé, un habitant du village a témoigné que ce passage à niveau était défectueux, les barrières restant parfois longtemps fermées sans qu’un train ne circule sur la voie, ou au contraire ouvertes comme c’était alors le cas. Un responsable de la Société des chemins de fer de Provence, qui exploite ce train des Pignes, a bien reconnu qu’il y avait effectivement « un

dérangement du passage à niveau » et que, pour cette raison, les conducteurs des trains étaient avertis qu’ils ne devaient pas circuler au-delà de 10 km/h. Mais même à cette vitesse réduite, en cas de collision avec une voiture, cette dernière n’a guère de chance d’en sortir entière, pas plus que ses passagers !

Si la vidéo mise en ligne par cette automobiliste a

largement circulé sur Internet, le même dérangement d’un passage à niveau s’est produit mercredi 3 janvier près de Cholet, dans le Maine-et-Loire, où les barrières, fermées, se sont levées juste au passage d’un train, alors que les gendarmes étaient déjà présents pour faire la circulation. Ce n’est pas un cas isolé : depuis l’accident de Millas, les témoignages sur les dysfonctionnements de barrières se multiplient, même si la situation ne devait pas être meilleure auparavant.

La plupart du temps, il n’y a heureusement eu

de terre. En bref, la SNCF propose de mesurer la magnitude des petites et grandes catastrophes que sa politique provoque chaque jour davantage.

Alors souhaitons que la colère et la mobilisation des cheminots et des usagers passe en 2018 de 1 à 7 !

Christian Bernac

aucune victime. Mais, sans que l’on connaisse encore les circonstances de ces accidents, un homme a perdu la vie sur un passage à niveau le 29 décembre près de Loches, en Indre-et-Loire, et un autre le 8 janvier, à Donges, en Loire-Atlantique.

Il y a chaque année en France une centaine de collisions sur des passages à niveau, causant une trentaine de morts et trois fois plus de blessés. Mais, pour la SNCF, il semble être urgent... de faire traîner les choses en longueur.

Marianne Lamiral

## Coliposte : intérim et flexibilité à gogo

La Poste justifie la hausse récente du prix du timbre par la diminution du volume de courrier. De même pour les baisses d'effectifs. Pourtant, le nombre de colis, lui, ne cesse d'augmenter. Mais leur tri est assuré 24h sur 24 par une armée d'intérimaires, au gré des fluctuations de trafic.

Tout est organisé pour accroître le sentiment de précarité. Par exemple, au centre de tri de la région lyonnaise, la plupart des intérimaires ne reçoivent pas de badge: même après six mois de travail sur le site, ils doivent tous les jours faire jusqu'à 15 minutes de queue au poste de garde pour y laisser leurs papiers. Chez Adecco, les horaires de travail sont communiqués chaque semaine via une application pour smartphone, et peuvent changer à la dernière minute. En voyant

le planning, on peut vite reconnaître les travailleurs mal vus de la hiérarchie: leurs cases sont toutes vides ou en 24/24, c'est-à-dire un créneau où ils doivent être disponibles et arriver à tout moment... s'ils sont appelés, sans quoi ils ne touchent aucun salaire!

La flexibilité permet ainsi d'exercer une pression individuelle maximale. Mais cela n'est guère mieux pour ceux qui connaissent leurs horaires à l'avance. À l'automne, une bonne partie des horaires est passée à une durée de 5 h 45, juste sous la limite légale de 6 heures où la pause est obligatoire. On voit qui a absorbé l'intensification du trafic durant les fêtes... pendant que les profits s'accumulent dans les caisses de La Poste comme des Adecco, Manpower et autres.

Correspondant LO

Numéro	Horaire_lu	Horaire_ma	Horaire_me	Horaire_je	Ho
00090	2000-0100	2000-0100	2000-0100	24/24	20
00114	2000-0100		24/24	2000-0400	20
00034		1230-1630	2000-0100	24/24	20
00238	2000-0145	2000-0100		2000-0100	20
00002	2115-0515	2000-0100	24/24	24/24	20
00283	2000-0145	2000-0100	2000-0100	24/24	20
00188	2000-0145	2000-0100	2000-0100	24/24	20
00093			24/24	2000-0100	20
00132				24/24	20
00126					20

Extrait du planning d'une équipe de nuit.

## La Poste – Rennes : colère chez les facteurs

Mardi 9 janvier, les facteurs de Rennes Crimée étaient en grève à près de 100%. Dès 7 heures du matin, pour bien montrer leur détermination, ils avaient installé un piquet à l'entrée de leur bureau. Ils ont été rejoints dans la matinée par des facteurs du Gast, en grève à 60%, du Colombier, et de Janzé.

Leur direction tente de faire passer en force une restructuration qui aurait pour conséquence un allongement de la journée de travail de 1 h 25 avec une pause méridienne non rémunérée. De plus, les patrons de La Poste s'en prennent au revenu des salariés en supprimant la prime de collation, ce qui ferait un manque à gagner de 400 euros par an.



La manifestation des postiers de Rennes.

S'ajoute aussi la suppression de six tournées sur vingt-huit, ce qui augmenterait la charge de travail de chaque facteur, tout en renvoyant au chômage les CDD à la fin de leur contrat. Des CDD de Rennes Le Gast étaient d'ailleurs eux aussi en grève ce jour-là.

Après avoir décidé de reconduire le mouvement pour le lendemain, les postiers sont partis manifester vers la direction départementale. Comme le disait une factrice: « On a déjà assez subi, il faut que notre colère éclate. »

Correspondant LO

## Montbéliard : capitalistes parasites

Naolys, un groupe privé qui gère déjà cinq hôpitaux, va construire à Montbéliard une clinique privée près de l'Axone, dans le quartier du Pied-des-Gouttes. À proximité se trouvait l'ancienne clinique des Portes du Jura, fermée il y a tout juste trois ans.

Derrière cette construction, il y a un accord entre le groupe Naolys et le propriétaire de la clinique de la Miotte à Belfort, le

groupe Dracy, qui va aller s'installer au pied du nouvel hôpital public, l'hôpital Nord Franche-Comté (HNFC), dans le Territoire de Belfort. Ces deux-là se sont partagé le marché: à toi la chirurgie, à moi les soins de suite. D'ores et déjà, il y a des dégâts: toute une partie du personnel de la clinique des Portes du Jura n'a pas retrouvé de travail après sa fermeture.

La santé est un marché

très rentables, sur lequel se sont jetés les grands groupes de santé privés, ainsi que les grands trusts que sont Bouygues, Eiffage, Vinci, propriétaires d'une partie de l'hôpital Nord Franche-Comté, qui d'ailleurs paye un loyer dans le cadre d'un contrat partenariat public-privé. Les capitalistes de la santé sont de véritables sangsues sur le budget de la Sécurité sociale.

Correspondant LO

## QUI SOMMES-NOUS ?

### Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),  
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: La Galiote Prenant, 70 à 82 rue Auber, 94400 Vitry-sur-Seine - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal janvier 2018.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

### Soutenir financièrement Lutte Ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte Ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, merci de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte Ouvrière, En les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



### Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à  Lutte ouvrière  Lutte de classe  
Nom ..... Prénom .....  
Adresse .....  
Code Postal ..... Ville .....  
Ci-joint la somme de :  
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris  
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

### Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org  
www.union-communiste.org  
contact@lutte-ouvriere.org

### Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia  
**Pour les malvoyants**  
www.lutte-ouvriere-audio.org

# Lactalis : moins blanc que le lait

Selon l'information publiée début janvier par *Le Canard enchaîné*, des salmonelles présentes en août 2017 dans les locaux de l'usine Lactalis de Craon en Mayenne n'avaient pas été détectées en septembre lors d'une visite de routine de l'inspection sanitaire du ministère de l'Agriculture. Cela rend le groupe laitier suspect d'avoir caché des tests positifs à la salmonelle.

La direction du groupe dément bien sûr. Mais le site Lactalis de Craon, spécialisé dans la production de poudres de lait pour nourrissons, est à l'arrêt depuis le 8 décembre pour cause de désinfection. Tous les produits sortis de ses ateliers depuis le 15 février 2017 et encore en circulation ont été rappelés, soit plus de 1 350 références, des milliers de tonnes. Mais avant d'en arriver là, Lactalis a pris son temps.

Au mois d'août et encore en novembre, des prélèvements sur du matériel et des carrelages au sol avaient révélé la présence de bactéries dangereuses pour la santé des bébés. Mais la production avait continué sous prétexte que l'infection détectée ne concernait pas directement la chaîne de

fabrication. Et on apprend que légalement rien n'obligeait Lactalis à tout arrêter et à tout contrôler pour stopper l'infection. De la même manière, la visite de routine des autorités sanitaires ne pouvait pas plus contribuer à détecter le danger puisque, dit le préfet de la Mayenne lors d'une conférence de presse, « lors de ce type de contrôle, la DDCSPP ne procède ni à des prélèvements ni à des analyses ». La DDCSPP est la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations.

Il a fallu l'annonce, le 2 décembre, de la contamination par des salmonelles, cause de très fortes diarrhées, de vingt bébés de moins de 6 mois pour que Lactalis, à la demande des pouvoirs publics, rappelle

douze lots de produits, puis 625 le 4 décembre, tout en continuant à produire. Ce n'est que le 8 décembre, à la veille du dépôt d'une première plainte du père d'un bébé, que la production a été officiellement arrêtée. Au total, 31 nourrissons ont été victimes de la bactérie infectieuse et des réactions pour le moins au ralenti de Lactalis.

Lactalis, premier groupe laitier mondial et propriété de la famille Besnier, classée onzième plus grosse fortune de France, s'est lancé depuis 2006 sur le marché du lait infantile. Ce marché très lucratif est dominé par Danone et Nestlé, qui contrôlent à eux deux 80 % des ventes dans le monde. La famille Besnier veut sa part du fromage et a racheté l'usine de Craon pour entrer dans cette course à marche forcée. C'est sans doute bon pour les actionnaires. Mais pas pour la santé des bébés, car Lactalis ne se laisse pas arrêter par quelques salmonelles.

Philippe Logier



CRS et lacrymogènes contre les manifestants au sein du tribunal d'Athènes.

## Tsipras : huissier des banquiers

Le mercredi 10 janvier devaient reprendre les ventes aux enchères des biens, et en particulier des maisons, des Grecs endettés envers les banques et l'État.

En 2015, le candidat Tsipras avait promis que pas une seule maison n'irait aux banquiers, en particulier pas la résidence principale. La loi Katséli, bien antérieure, protégeait contre l'expulsion si la valeur de cette résidence ne dépassait pas 300 000 euros. Mais, après avoir cédé à toutes les exigences des créanciers de la Grèce (la Commission européenne, la Banque centrale européenne et le FMI), le gouvernement Tsipras a accepté d'accélérer ces enchères, une obligation pour récupérer le prochain versement des fonds européens.

Depuis plusieurs années, les expulsions ont suscité des mouvements de protestation. Ils se sont heurtés, y compris à l'intérieur du tribunal d'Athènes, à des charges de CRS et aux grenades lacrymogènes, comme en novembre dernier. La parade trouvée par le système judiciaire est le développement d'une plateforme électronique de vente aux enchères en ligne.

Bien que quelques-uns des premiers biens mis aux enchères le 10 janvier soient de grande valeur, bien que le gouvernement prétende que les propriétaires les plus pauvres seront épargnés, il s'agit au mieux d'un sursis. La loi Katséli, modifiée avec le temps, ne concerne plus qu'un très petit nombre de propriétaires à la limite de la paupérisation, et son effet s'éteindra fin 2018. Des saisies ont eu lieu dans des quartiers populaires et la presse donne comme exemple, parmi les premières ventes, celle d'un 43 m<sup>2</sup> en sous-sol à Athènes appartenant à une personne âgée. Une écrasante majorité des Grecs est composée de propriétaires de maisons ou d'appartements parfois très

modestes, qui seront vendus à des prix dérisoires. Ils risquent de se retrouver à la rue, après avoir déjà vu leur niveau de vie écrasé par les taxes, les bas salaires et le chômage.

L'appauvrissement de la population est déjà impressionnant : d'après les syndicats, un million de travailleurs du privé sont payés avec un retard de trois à douze mois. Les patrons, et pas seulement les petits entrepreneurs, piétinent le peu qui reste de la législation du travail : une banque s'est vu imposer 1,6 million d'euros d'amende pour avoir employé 200 salariés à plein temps mais déclarés à mi-temps, une procédure très fréquente. Officiellement, près de 30 % des salariés travaillent à temps partiel pour 380 euros brut par mois. Les fonctionnaires ont perdu l'équivalent de quatre salaires par an. Les services publics, entre autres santé et éducation, vont voir leur budget baisser, les taxes vont augmenter et les impayés sont imputés directement sur les salaires.

Cela n'empêche pas le gouvernement Tsipras de se vanter de la progression du produit intérieur brut, de la hausse des exportations, qui profitent sans doute à certains patrons, et de la baisse du chômage, liée en réalité à la précarisation et à l'émigration de plus de 500 000 Grecs, essentiellement des jeunes. Tsipras évoque le bout du tunnel, un retour à la normale avec la fin du programme « d'aide » à la Grèce pour août 2018. Mais cette prétendue aide est bien trop utile aux banquiers grecs et européens, à tous les créanciers, pour qu'ils y mettent un point final, en tout cas pas avant d'avoir extorqué tout ce qu'ils peuvent à la population.

Sylvie Maréchal

## Rallye Dakar : les pays pauvres servent de terrain de jeu

Depuis le 6 janvier, c'est reparti pour le Rallye Dakar, lequel, malgré son nom, se déroule depuis dix ans en Amérique du Sud.

188 motos et quads, 103 voitures et 44 camions, conduits par 335 pilotes, pourront faire rugir leurs moteurs, écrasant à plus de 150 km/heure les milieux naturels de l'Altiplano péruvien, bolivien, puis argentin, sous la protection de 20 000 policiers, gendarmes et militaires.

Depuis le début de la course en 1978, près de 60 personnes sont mortes, des coureurs mais surtout des spectateurs et souvent des enfants victimes des bolides passant à côté des villages, en Afrique en particulier. Mais il y a aussi les dégâts occasionnés aux régions traversées : les Indiens Aymaras, habitants des hauts plateaux, ont déjà, il y a deux ans, menacé de bloquer la course qui risquait de saccager certains marais salants et des terres cultivées. Au Chili, les archéologues ont dans le passé protesté en vain et le Conseil des monuments nationaux de ce pays estime qu'entre 2009 et 2015 plus de 300 sites d'intérêt archéologique ont été endommagés.

Le gouvernement chilien a, lui, pendant ces années,



dépensé près de 40 millions de dollars pour que la course puisse avoir lieu. Et bien sûr les écologistes dénoncent la pollution engendrée : 40 000 tonnes de CO<sub>2</sub> libérées dans l'atmosphère, précise une association.

L'affaire est profitable pour la société Amaury Sport Organisation (ASO), détenue par la famille Amaury, classée 235<sup>e</sup> fortune de France avec un patrimoine de 350 millions d'euros, et qui organise

notamment le Tour de France, le Marathon de Paris. L'ASO touche les versements des pays concernés et les inscriptions des participants : 14 800 euros pour une moto, 38 400 euros pour un camion. Les sponsors tirent profit des retransmissions télévisées, de même que fabricants de 4x4 urbains.

L'organisateur, l'ASO, est bien le vrai gagnant de l'affaire.

Antoine Ferrer

### Cercle Léon Trotsky

Le mouvement communiste face à la question nationale  
Vendredi 19 janvier à 20 h 30

Palais de la Mutualité  
24, rue Saint-Victor – Paris 5<sup>e</sup>  
Métro : Maubert-Mutualité

Participation aux frais : 3 €